

LEZARD

DOSSIER

L'AVENIR DE LA RURALITÉ SUR LE ZINC

INVITÉ DU MOIS

François Sauvadet,
président de l'Assemblée
des Départements de France



DÉCRYPTAGE

JOURNÉE CITOYENNETÉ & FRATERNITÉ BILAN ET PERSPECTIVES



Citoyenneté & Fraternité
JOURNÉE NATIONALE

270
OCTOBRE
2022

Le Journal des Acteurs Sociaux
9 euros

Besoin de repères, besoin de sécurité, besoins fondamentaux...

ET VOUS, QUELS SONT VOS BESOINS ?

Pour consolider vos connaissances et
votre pratique
Poussez la porte de
l'École de la Protection de l'Enfance



Plusieurs formules selon vos besoins et votre disponibilité

▶ Le cursus "responsable d'équipe en protection de l'enfance" (264 heures sur l'année)

Une formation soutenue de 264 heures en distanciel OU en présentiel, conforme aux obligations du Décret n° 2008-774 du 30 juillet 2008 en direction des cadres de la fonction publique territoriale au titre de la formation obligatoire des cadres territoriaux en charge de la protection de l'enfance. À l'issue du cursus l'École de la Protection de l'Enfance délivre une attestation de compétences acquises pour l'encadrement en protection de l'enfance.

Sous la direction pédagogique et scientifique et avec la participation du Dr Marie-Paule Martin-Blachais, auteure du rapport sur "Les Besoins fondamentaux de l'enfant en Protection de l'enfance".

▶ Les séminaires thématiques approfondis (2 jours en présentiel à Paris OU en distanciel)

Des séminaires thématiques approfondis de deux jours sur une problématique majeure de votre quotidien de professionnel ou de cadre de la protection de l'enfance :

- >> Droits et enjeux politiques, sociaux, et territoriaux de la protection de l'enfance
- >> Besoins fondamentaux de l'enfant en protection de l'enfance
- >> Le travail avec les familles et l'enfant
- >> L'évaluation des besoins de l'enfant
- >> Parcours et projet pour l'enfant (PPE)
- >> La prise de risque en protection de l'enfance,...

Avec les formateurs les plus expérimentés sur ces questions et une approche équilibrée théorie-pratique de terrain.

▶ Les webinaires essentiels (1 journée à distance via Zoom)

Des formations à distance d'une journée pour aller à l'essentiel sur des problématiques fondamentales dans l'accompagnement des enfants et des familles :

- >> Le délaissement parental : approche clinique et juridique
- >> Les 1000 premiers jours : ce qui se joue dans la construction de l'individu entre 0 et 3 ans
- >> Liens d'attachement et besoins fondamentaux de l'enfant
- >> Les outils pour évaluer en protection de l'enfance
- >> Droits et intérêt supérieur de l'enfant,
- >> Les conférences familiales en pratique,...

L'essentiel en une journée et sans se déplacer avec les formateurs les plus expérimentés sur ces questions et une approche équilibrée théorie-pratique.

Renseignements et inscription : www.ecoleprotectionenfance.com

Mail : inscription@ecoleprotectionenfance.com - Tél : 01 53 10 24 10

L'École de la Protection de l'Enfance est gérée par l'Action Sociale société d'édition du JAS et organisatrice des Assises Nationales de la Protection de l'Enfance





INVITÉ DU MOIS - François Sauvadet 14



DOSSIER - L'avenir de la ruralité sur le zinc p.17



DÉCRYPTAGE - Journée nationale de la citoyenneté et de la fraternité p. 23

ACTUALITÉS

- 5 - Édito
- 6 - Actualité Institutionnelle
- 8 - Actualité Société
- 12 - Social sans frontières

INVITÉ DU MOIS

- 14 - **François Sauvadet, président de l'Assemblée des départements de France**

DOSSIER

- 17 - **1 000 Cafés : l'avenir de la ruralité sur le zinc**

MÉTIERS

- 23 - **DÉCRYPTAGE - Journée nationale de la citoyenneté et de la fraternité**
- 34 - **RENCONTRE - Sami Nouri. De la protection de l'enfance à la haute couture**
- 36 - **MORCEAUX CHOISIS - Greta Thunberg sur France Inter**

LE CAHIER DES RÉSEAUX

- 38 - **Odas - La commune, "espace naturel d'engagement citoyen"**
- 40 - **Ligue de l'enseignement - Le programme Monalisa dans les Vosges**

LE JAS

LE JOURNAL DES ACTEURS SOCIAUX

www.lejas.com



CHAQUE MOIS, LE JOURNAL DES ACTEURS SOCIAUX S'ATTACHE À :

- promouvoir une vision de l'action sociale fondée sur des valeurs d'empathie et de responsabilité, en s'appuyant sur une présentation sans concession de l'actualité et de l'évolution des problématiques sociales ;
- diffuser des analyses sous forme de dossiers, d'enquêtes ou d'expériences pour améliorer les connaissances stratégiques et opérationnelles sur l'ensemble des champs du secteur social ;
- valoriser tout ce qui peut, d'une manière ou d'une autre, contribuer au décloisonnement des cultures et des pratiques afin de promouvoir le passage d'une action sociale réparatrice au développement social ;
- proposer une réflexion responsable et critique sur le sens et l'économie de l'action sociale et sociétale...

Pour suivre l'actualité avec un regard sans concession, abonnez-vous au Jas !

■ Oui, je m'abonne pour 1 an au *Journal des Acteurs Sociaux* **75 euros TTC**

Je règle par : Chèque ci-joint à l'ordre du *Journal des Acteurs Sociaux* Virement bancaire à réception de facture

ADRESSE DE LIVRAISON

Nom/Prénom :

Adresse :

Code postal : [] [] [] [] Ville :

Email :

Téléphone :

ADRESSE DE FACTURATION

Nom/Prénom :

Adresse :

Code postal : [] [] [] [] Ville :

Email :

Téléphone :

RÉDACTION

Directeur éditorial : Jean-Louis Sanchez,
Directrice déléguée : Karine Senghor
Rédacteur en Chef : Christophe Robert
Directeur artistique : Ylli Demneri
Ont collaboré à ce numéro : José-Marie
Latour, Hélène Padieu, Olivier Van Caemerbèke,
Kevin Nectoux

Conseil d'orientation :

Thierry d'Aboville, directeur général de l'Union
ADMR ; **Alain Cantarutti**, Fédération des centres
sociaux ; **Hervé Carré**, consultant ; **Maryse De
Wever**, directrice de la communication de la FEHAP ;
Vincent Figureau, responsable des Partenariats
et du Mécénat ; **Bernard Foucaud**, consultant ;
Luc Gateau, président de l'UNAPEI ; **Didier
Lesueur**, délégué général de l'ODAS ; **Mohamed
L'Houssni**, directeur de l'association RETIS ;
Catherine Nironi, directrice du Cedis (association
d'insertion professionnelle) ; **David Passeron**, res-
ponsable de la communication du RENESS ; **Marie-
Christine Paviet**, consultante ; **Jean-Claude
Placiard**, consultant ; **Jean-Marie Pujol**, secrétaire
général de NEXEM ; **Jean-Paul Raymond**, consul-
tant ; **Jacky Richard**, délégué général du Pacte
Civique ; **Jean-Pierre Riso**, président de la FNA-
DEPA ; **Marie-Christine Sarre**, consultante ; **Cédric
Szabo**, directeur général de l'AMRF ; **Jérôme
Voiturier**, directeur général de l'UNIOPSS.

ÉDITION

Éditeur, Directeur de la publication :

Jean-Louis Sanchez

Directrice déléguée :

Karine Senghor

ANNONCES CLASSÉES :

Tél. : 01 53 10 24 10

ABONNEMENTS :

Maria Lillo (responsable)

Tél. : 01 53 10 24 10

Mail : maria.lillo@lejas.com

Tarifs : 1 an/10 numéros

France : 75 euros - Étranger : 94 euros

Vente au numéro : 9 euros

PUBLICITÉ :

Défis Régie - Tél. : 06 72 71 89 47

catherine-lejas@defis-regie.com

Le Journal des acteurs sociaux est édité par l'Action
sociale,

SARL au capital de 91 469,55 euros RCS PARIS B
420 743 346

Siège social : 13, boulevard Saint-Michel - 75005
Paris

Numéro de commission paritaire : 1223 T 85246

Mensuel - Dépôt légal : octobre 2022 - ISSN : 2275-
4709

PAO : Journal des acteurs sociaux

Imprimé en France

chez GDS



ÉDITORIAL

JEAN-LOUIS SANCHEZ

Directeur éditorial

Orpea, la face émergée de l'iceberg

La divulgation fortement médiatisée des nombreuses turpitudes du groupe Orpea par Victor Castanet dans son ouvrage *Les Fossoyeurs* n'a pas manqué de produire une réaction immédiate de l'État. On en a maintenant la certitude, puisqu'au 1^{er} octobre, on pouvait dénombrer à 600 le nombre d'établissements contrôlés par l'État et 7 500 d'entre eux devraient l'être prochainement. Cette réactivité est appréciable, mais on aurait pu s'attendre aussi à des mesures plus radicales inspirées par le souci d'appréhender tous les aspects de ce qui se dessine comme l'un des grands scandales financiers de la décennie.

En effet, le groupe Orpea vient de se placer sous protection judiciaire, en raison de ses difficultés à assumer une dette qui s'élevait fin septembre à 9,5 milliards d'euros. Ce qui n'a pas manqué d'entraîner une nouvelle chute de l'action Orpea, qui a perdu 90 % de sa valeur depuis le début de l'année. On suivra donc avec la plus grande attention les effets des initiatives prises sur le plan financier par le groupe ainsi que ceux de son plan de transformation "au service des patients, des résidents, de leurs familles et des collectivités". Mais certains observateurs ne masquent plus leur inquiétudes sur l'avenir même du groupe. En effet, quand aux déboires juridiques (plaintes de l'État et des familles) sera ajouté l'impact de l'inflation et de la perte de confiance des résidents potentiels, la survie de nombreux établissements risque d'être mise en péril.

C'est ainsi que risque de se concrétiser l'autre enjeu décisif, cette fois-ci humain, de la déconfiture d'Orpea : le maintien de l'accueil des résidents actuellement hébergés dans ses établissements. Ce qui peut amener à penser qu'après avoir nationalisé EDF le gouvernement sera peut-être un jour contraint de procéder de la même manière, mais sur un terrain autrement plus délicat : celui de l'accueil en établissement des personnes âgées dépendantes dont nous avons tous la responsabilité.



JUSTICE

De nouveaux “parcours d’inspiration militaire” pour réinsérer les jeunes délinquants

L’idée de la rééducation des délinquants grâce à la discipline militaire n’est pas nouvelle et divers gouvernements ont plusieurs fois tenté la mise en place de projets, souvent avortés en phase de test car trop complexes ou trop chers. Cette recette, dont on n’a pas encore trouvé la formule parfaite, réapparaît dans les 60 priorités politiques présentées par Élisabeth

Borne fin septembre. Des parcours d’inspiration militaire (PIM), ordonnés par un juge comme modalité de réinsertion des jeunes condamnés, dureront 5 semaines et plongeront les “stagiaires” dans la nature sous supervision militaire, avec activités physiques et sensibilisation à la préservation de l’environnement. Les chercheurs en criminologie expliquent l’échec des tentatives précédentes par un déficit de suivi et d’accompagnement au réajustement social, le nouveau programme devrait pallier ce problème en ouvrant aux jeunes des perspectives d’emplois dans l’écologie, voire dans l’armée. Un programme qui a déjà été testé, avec succès selon le ministère de la Justice, en Bretagne et à la Réunion.

MINISTÈRE DES FINANCES

Taxe foncière fortement inflammable

Alors qu’entre 2021 et 2022, la taxe foncière a augmenté en moyenne nationale de 3,4 %, les perspectives pour les propriétaires sont encore plus menaçantes pour l’année qui vient. En effet, Bercy a annoncé le 21 septembre dernier une hausse plancher de 7 % pour l’année 2023, à laquelle viendront s’ajouter les hausses définies localement par les collectivités, avec une grande disparité selon les territoires (les $\frac{3}{4}$ des communes se contentant de l’augmentation décidée par l’État, les autres pouvant de leur côté demander une hausse supplémentaire). Si les sénateurs et les députés se disent satisfaits de cette hausse, qui permettra aux collectivités d’augmenter leurs ressources de 8 % en moyenne, pour une inflation annuelle prévue autour de 4,3 %, les ménages concernés ne l’entendront certainement pas de cette oreille.

TRAITÉ SUR LA CHARTE DE L’ÉNERGIE (TCE)

La France prend ses distances

Ratifié en 1994 par les États européens et 52 autres pays, le Traité sur la charte de l’énergie offrait aux industries gazières et pétrolières des garanties des gouvernements en cas de baisse de rentabilité. Malgré la montée du risque climatique et l’engagement des pays à atteindre un objectif rapide de décarbonation, ce traité n’a pas évolué, au point de devenir incompatible avec les politiques environnementales et économiques. En juin dernier l’Union européenne avait obtenu quelques modifications, mais bien trop marginales face aux ambitions planétaires selon le Haut Conseil pour le climat (HCC), qui a appelé les États européens à sortir de cet accord. C’est pourquoi, après l’Espagne, la Pologne, l’Italie, et plus récemment les Pays-Bas, Emmanuel Macron a annoncé, vendredi 21 octobre, que la France se retirerait de ce traité.

LOGEMENT

MaPrimeAdapt, une solution pour le maintien des personnes âgées à domicile ?



Le 1^{er} octobre dernier, le ministre délégué au Logement, Olivier Klein, a annoncé lors du colloque France Silver Economie, le lancement courant 2024 d’un nouveau dispositif d’État, “MaPrimeAdapt”, destiné à aider les ménages dans les aménagements des logements nécessités par le vieillissement. S’inspirant de MaPrimeRénov’ (aide de l’État aux rénovations énergétiques), ce dispositif prévoirait une phase de diagnostic préalable. Face à l’augmentation des besoins, le ministre a déclaré “L’ambition est de faire plus, et de faire simple”. Une ambition qui laisse toutefois dubitatif, non pas sur le premier terme, mais sur le second...

HÉBERGEMENT D'URGENCE

Le Gouvernement renonce à son projet de suppression des places



© Pixabay

Durant la pandémie, le gouvernement avait créé 40 000 places supplémentaires, grâce à des résidences étudiantes ou des hôtels publics habituels. Mais avec le retour à la normale, le projet de loi de finances, présenté le 26 septembre dernier,

annonçait la suppression de 7 000 places d'hébergement d'urgence en 2022 et encore 7 000 à l'horizon 2023. Pourtant selon les associations du secteur, les 200 000 places actuellement existantes sont déjà insuffisantes. "De telles suppressions, à l'heure où la pauvreté explose, sont incompréhensibles", s'est insurgé le président de la Fédération des associations de la solidarité, Pascal Brice. Face aux réactions vives des associations, le gouvernement a donc finalement renoncé à ces suppressions. De quoi rassurer la Fondation Abbé Pierre qui s'est félicitée de cette décision par la voix de son porte-parole Christophe Robert.

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

La déception des fusions de communes



Mise en place avec la réforme des collectivités territoriales (RCT) de 2010, face au désir de "rationaliser" le paysage administratif français et ses 36 682 communes (soit, à l'époque, 40 % du nombre de villes et villages européens !), la possibilité de fusion de communes n'a pas apporté les bénéfices escomptés. C'est ce qui ressort du dernier rapport de l'Inspection générale de l'administration (IGA) paru fin septembre. En effet, en douze ans, ce ne sont que 2 500 qui se sont regroupées, formant 787 communes nouvelles,

et portant notre pays à un peu moins de 35 000 communes seulement. Outre le faible succès quantitatif, certaines municipalités concernées dénoncent également des frais de gestion qui se sont accrus au lieu de diminuer. Les habitants, quant à eux, semblent partagés entre satisfaction et perte d'identité.

RTT

Une nouvelle mesure permet le rachat des RTT

Votée par l'Assemblée nationale dans le courant de l'été, la monétisation des RTT ouvre la possibilité pour les salariés de demander à leur employeur une compensation financière pour les jours de réduction du temps de travail dont ils n'ont pas profité. Cette reprise financière plafonne à 7 500 euros par an. Toutefois, cette mesure, qui n'est pour le moment qu'en phase de test, ne concerne pas tous les salariés, mais seulement ceux qui sont soumis à un forfait RTT en jours et non en heures, particularité qui concerne surtout les grands groupes du secteur privé. Les salariés des petites entreprises ou de la fonction publique devront donc attendre la généralisation du dispositif.

PROTECTION SOCIALE

Des alliances entre l'AG2R La Mondiale et la MAIF



© Pixabay

Le groupe de protection sociale AG2R et la MAIF (originellement Mutuelle d'assurance des instituteurs de France) ont entamé récemment des négociations en vue d'un partenariat commercial. Un rapprochement stratégique pour chacun des deux groupes, qui souhaitent diversifier leurs activités afin de mieux disperser les risques. En effet, la branche de prévoyance de l'AG2R est peu rentable, et l'assurance-dommages, activité phare de la MAIF, est plus rentable mais plus fragile, en particulier, face à de très gros risques climatiques. Ce partenariat commercial porterait sur la distribution croisée des produits assurantiels des deux groupes, leur laissant toutefois leur autonomie prudentielle.

SÉNIORS

Un taux d'emploi avant la retraite toujours bien faible



Même si les statistiques font apparaître une légère remontée depuis quelques années de l'emploi des personnes de plus de 55 ans, qui avait connu une chute vertigineuse jusqu'au début des années 2000 (autour

de 50 % d'emploi pour les 55-59 ans, et seulement 12 % pour les 60-64 ans actifs), les résultats publiés le 15 septembre dans le rapport annuel du Conseil d'orientation des retraites (COR) ne sont pas fameuses. En effet, ce taux d'emploi n'a récupéré que quelques points (55,9 % pour les plus de 55 ans), plaçant la France en 17^e position des nations européennes. Là où la réponse publique pourrait changer la donne, ce n'est pas avec un aspect incitatif purement financier, sous forme d'aides à l'embauche ou d'exonération de charges comme cela a déjà été fait sans grand succès, mais plutôt, selon les sénateurs Monique Lublin et René-Paul Savary qui avaient rendu un rapport en 2019 sur ce sujet, "par une prise de conscience des entreprises quant à la valeur ajoutée des travailleurs seniors et la nécessité d'avoir une gestion équilibrée de leur pyramide des âges".

DÉSERT MÉDICAL

Parcours du combattant pour accéder à la médecine spécialisée



C'est un sujet qui mobilise désormais tous les médias : la pénurie de médecins. Ainsi, dans un dossier consacré à ce thème le 28 septembre, *Le Monde* dévoilait des indicateurs à la baisse concernant les spécialités les plus courantes (ophtalmo, gynéco, psychiatrie, pédiatrie, cardiologie, ORL...) qui sont passées de 68 professionnels pour 100 000 habitants en 2012, à 65 en

2021. De plus, l'étude révélait l'accroissement des inégalités entre départements, les zones les plus rurales étant les plus touchées. Seule lacune, il manque à cette étude une analyse qualitative sur les nouveaux modes d'exercice de la médecine de plus en plus féminisée qui ont beaucoup réduit aussi le temps disponible des médecins pour les patients (lire *Le Jas* n°266).

JEUNES

La dépendance aux médias sociaux, enjeu de santé publique

Une récente étude internationale menée par des chercheurs en psychologie et en sciences sociales tente de mesurer l'importance des facteurs socio-économiques dans le développement d'une utilisation problématique des médias sociaux (*Problematic Social Media Use* ou PSMU) chez les adolescents. Les chercheurs se sont basés sur les données de l'enquête quadri-annuelle de l'OMS *Health Behaviour in School-Aged Children*, qui avait déjà montré avant le Covid-19 que plus de 7 % des 180 000 enfants de 11 à 15 ans interrogés dans 40 pays pouvaient effectivement être qualifiés comme souffrant de PSMU. Et leur analyse est sans appel, puisque les jeunes issus de milieux défavorisés sont 3,2 fois plus nombreux que les autres sujets à ce trouble qui a des répercussions psychologiques et sociales importantes (modification de l'humeur, conflits, tricheries..., portés par des phénomènes de dépendance et de difficultés de sevrage). Des chiffres qui interpellent les auteurs sur la nécessité de considérer celui-ci comme une problématique de santé publique.

EMPLOI

Vers le cumul du RSA et de l'emploi

Voilà une expérimentation audacieuse mise en place par le département de Saône-et-Loire : on propose aux allocataires du RSA de travailler en étant payés quelques heures par semaine tout en conservant leur RSA. L'idée est de leur permettre de "mettre un peu de beurre dans les épinards" mais aussi de conserver ou de reprendre un rythme de vie actif, qui faciliterait leur éventuelle insertion professionnelle ultérieure. Ainsi, à l'automne, des exploitants de cette région viticole ont fait appel à des allocataires pour les aider aux vendanges, leur offrant une rémunération de 900 euros pour dix jours de travail. Une opportunité également pour les exploitants, qui souffrent de la pénurie de travailleurs saisonniers. Cette expérience, si elle s'avère concluante, pourrait s'étendre à d'autres territoires.

EAU POTABLE

Des dépassements trop fréquents des seuils autorisés de pesticides



© Pixabay

En 2020, selon les statistiques, seuls 5,9 % des Français auraient été touchés par une distribution, régulière ou occasionnelle, d'eau dont le plafond autorisé en produits phytosanitaires dégradés aurait été dépassé. En 2021, ce pourcentage

passerait 18 % des Français (soit environ 12 millions de personnes). Fort heureusement, ce résultat n'indique pas forcément une détérioration de la situation, mais plutôt un renforcement des contrôles. En effet, depuis 2021, la Direction générale de la santé (DGS) a donné instruction de surveiller dans l'eau potable certains métabolites (polluants issus de la combinaison des pesticides et d'autres particules) qui n'étaient pas reconnus jusqu'alors et dont on ne connaît pas encore bien les effets sur la santé. Une situation préoccupante, qui montre à quel point il est important de poursuivre la recherche sur les pesticides et toutes leurs métamorphoses.

SEMAINE DE QUATRE JOURS

L'heure du premier bilan



C'est une possibilité qui se développe de plus en plus, les employeurs peuvent proposer à leurs salariés des emplois, non pas à temps partiel, mais avec un plein-temps réparti différemment : la semaine de quatre

jours implique de travailler 110 % du temps pendant cette période, mais en contrepartie de disposer d'une vraie coupure hebdomadaire de trois jours. Chez les employeurs, le bilan est plutôt positif et certains souhaiteraient élargir la mesure. Ainsi, chez Accenture, le dispositif a été testé pendant sept mois par 350 salariés, avec des indicateurs de performance et de satisfaction client qui montrent que l'entreprise n'a pas perdu en qualité de prestation. Du côté des salariés, le bilan semble encore difficile à faire, les statistiques du ministère du Travail ne permettant pour le moment que de décompter les heures et non leur répartition. Des études par secteur indiquent toutefois que cette possibilité est un facteur d'attractivité, comme dans l'hôtellerie-restauration où 76 % aimeraient en bénéficier.

GRANDS GROUPES INDUSTRIELS

Devoir de vigilance à revoir

Trois ONG spécialisées dans la défense de l'environnement (ClientEarth, Surfrider Foundation Europe et Zero Waste France) ont adressé une mise en demeure, le 28 septembre dernier, à neuf groupes industriels français, dont Auchan, Danone, McDonald France, etc. concernant le non-respect de leur devoir de vigilance. Ce devoir, inscrit dans la loi depuis 2017, oblige les sociétés de plus de 5 000 salariés à établir et mettre en œuvre un plan de vigilance contre les risques que leur activité (y compris celle de leurs filiales et sous-traitants) fait courir aux personnes et à l'environnement. Cette mise en demeure concerne notamment la production et l'utilisation de plastiques, mettant les industriels face à leurs engagements. Par exemple, Danone s'est engagé à réduire de 33 % le volume de plastique vierge (non recyclé) entre 2019 et 2025. Or, au contraire, en une seule année (2020-2021) ce volume a augmenté de 4,8 %. À l'heure de la responsabilité sociétale des entreprises, faut-il vraiment un maître d'école pour taper sur les doigts des mauvais élèves ?

COLLECTIVITÉS LOCALES

Courtisées pour le plan de sobriété

Annoncé par le gouvernement le 6 octobre, le plan de sobriété énergétique a pour objectif de diminuer de 10 % notre consommation d'énergie d'ici deux ans. Ce plan, qui impacte "tous les secteurs", des entreprises aux particuliers, met les collectivités territoriales en première ligne, en raison du très grand nombre de bâtiments qui en dépendent, mais aussi des nécessaires mesures à prendre concernant les mobilités décarbonées ou encore les éclairages publics. Mais pour les aider dans cette transition, l'État ne finance qu'à hauteur de 110 millions d'euros le programme Actee (assistance à maîtrise d'ouvrage des bâtiments publics), et de 220 millions d'euros la mise en conformité des autres points de dépenses énergétiques : piscines, bâtiments historiques, éclairages publics... Des montants dérisoires au regard de l'enjeu climatique, chaque jour plus inquiétant.

INDUSTRIE PORNOGRAPHIQUE

Une proposition de loi pour un meilleur encadrement

Un rapport récent du Sénat, mené par quatre sénatrices, dont l'ancienne ministre Laurence Rossignol, souhaite mieux sensibiliser le parlement sur la question de l'industrie pornographique. En effet, le rapport expose que cette industrie a fortement muté depuis une trentaine d'années, en particulier avec le développement d'Internet, et place la problématique sous deux angles : celui de la dignité des femmes, et celui de la protection de l'enfance (deux tiers des enfants de moins de 15 ans auraient déjà été confrontés à des contenus pornographiques, ce qui peut avoir un fort impact sur leur représentation de la sexualité et des femmes). Les rapporteuses soulignent également les effets désastreux de contenus de plus en plus violents : viols, insultes, humiliations, coups... sont dorénavant ce que "recherchent" le plus souvent les spectateurs. Sans s'ériger en passionnaires de la pudibonderie, elles demandent que le renforcement de l'encadrement légal soit dorénavant un enjeu public majeur.

CINÉMA EN SALLE

Vers la fin d'une époque ?

Dans le dernier rapport du Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC), publié le 3 octobre dernier, un bilan sombre est fait sur la fréquentation des salles, avec 7,38 millions d'entrées. Ce résultat est le plus bas depuis 1980, sans compter bien entendu les années 2020-2021 qui ont vu la fermeture obligatoire des salles de spectacle. Les crises traversées depuis un demi-siècle par cette industrie, face aux circuits concurrents (télévision, puis cassettes VHS, puis DVD, et maintenant plateformes de vidéo à la demande) ont incité les pouvoirs publics à inventer des dispositifs d'aide pour sauver non seulement la filière de la distribution, mais également la production. Ce que certains n'hésitent pas aujourd'hui à accuser d'avoir provoqué des effets pervers, en favorisant un cinéma peu rentable (films d'auteurs) face à un marché plus standard, mais qui s'autorégulerait économiquement. De là à prôner la seule production de blockbusters, il n'y a qu'un pas. Cet art, qu'on appelle le septième, serait-il appelé à disparaître ?

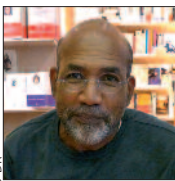
CARTON VERT



© DR

le choc énergétique.

À **Philip Lane**, chef économiste de la BCE, qui a recommandé récemment aux États européens d'instaurer une taxe exceptionnelle sur les profits des entreprises moins touchées que les autres par



© DR

le rapprochement avec l'Outre-Mer.

À **Patrick Chamoiseau**, écrivain martiniquais, pour la tribune qu'il a publiée dans *Le Monde* les 25-26 septembre, en plaidant pour que la métropole réoxygène les fondements et les valeurs de la présence française dans le monde afin de favoriser



© DR

la rationalité.

À **Gérald Bronner**, sociologue, pour son excellent rapport *Les Lumières à l'heure du numérique* qui vient d'être publié concernant l'impact particulièrement nocif du numérique sur

CARTON ROUGE



© DR

la participation controversée aux manifestations pour l'émancipation des femmes en Iran, après avoir eu des propos justifiant le port du voile islamique.



© DR

sur le développement des embryons.

À **Syngenta**, industrie agrochimique suisse, qui a sciemment camouflé dès 2001 les résultats d'une étude sur la neurotoxicité du glyphosate et de ses dérivés, montrant leurs effets nocifs notamment



© DR

la mort de la petite Lola en des termes particulièrement agressifs.

À **Éric Pauget**, député des Alpes-Maritimes, pour avoir imputé au gouvernement la responsabilité de

BÉNÉFICIEZ D'OFFRES PRIVILÉGIÉES COMME NOS 3 MILLIONS DE SOCIÉTAIRES.

CLUB AVANTAGES ET SERVICES

+ DE 150 OFFRES*
SÉLECTIONNÉES
AUPRÈS DE
NOS PARTENAIRES

LOISIRS, HABITATION, AUTO ET MOTO,
BIEN-ÊTRE ET SANTÉ...



**1^{er} ASSUREUR DES AGENTS
DU SERVICE PUBLIC**

ASSURÉMENT HUMAIN

En savoir plus



GMF 1^{er} assureur des Agents du Service Public selon une étude Kantar TNS SoFia de mars 2021.

* Les offres proposées par nos partenaires sont réservées aux clients titulaires d'un contrat GMF en vigueur. Retrouvez les conditions et la durée de validité de ces offres dans votre espace sociétaire sur gmf.fr, rubrique Avantages & Services.

LA GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES et employés de l'État et des services publics et assimilés - Société d'assurance mutuelle - Entreprise régie par le Code des assurances - 775 691 140 R.C.S. Nanterre - APE 6512Z - Siège social : 148 rue Anatole France - 92300 Levallois-Perret.

GMF ASSURANCES - Société anonyme au capital de 181 385 440 € entièrement versé - Entreprise régie par le Code des assurances - R.C.S. Nanterre 398 972 901 - Siège social : 148 rue Anatole France - 92300 Levallois-Perret.

TBWA\PARIS

COLOMBIE : L'ÉCHEC DE LA GUERRE CONTRE LA DROGUE



© Pixabay

Publié jeudi 20 octobre, le dernier rapport de l'Office des Nations unies contre la drogue et la criminalité fait état d'une augmentation considérable des cultures de coca (produisant la cocaïne) en Colombie, avec 204 000 hectares dédiés à cette culture en 2021, soit 43 % de plus qu'en 2020. En cause, d'après l'ONU, la "vulnérabilité territoriale" de ces zones, où des milices armées exploitent le filon. Pour le président colombien, Gustavo Petro, élu au mois de juillet dernier, cela marque surtout l'échec des politiques anti-drogues au niveau international. S'il admet avoir beaucoup à faire dans son pays, en particulier pour accompagner de façon plus efficace les producteurs dans une transition vers des cultures licites, il exhorte l'ensemble de la communauté internationale, et en particulier

les pays importateurs (États-Unis, Europe) à accentuer la prévention de la consommation, estimant urgent d'avoir une nouvelle convention internationale avec une approche plus globale du fléau.

BRÉSIL LES PEUPLES INDIGÈNES REPRÉSENTÉS AU CONGRÈS



© Pixabay

Si les élections présidentielles brésiliennes n'ont pas encore révélé le scrutin final, entre Jair Bolsonaro et Luiz Inacio Lula da Silva, les élections législatives qui ont eu lieu le même jour que le 1^{er} tour de la présidentielle, le 2 octobre, sont passées plus inaperçues. Dans

un système de représentation rendu confus par la multiplicité des partis, on note une augmentation des partis indigènes, qui passent de 1 à 7 sièges. Augmentation relativement symbolique dans ce pays de 215 millions d'habitants, mais qui révèle un léger progrès dans la reconnaissance des peuples autochtones (entre 700 000 et 800 000 personnes), considérés encore récemment comme des "majeurs protégés", sans droits civiques.

TURQUIE LA POUBELLE DE L'EUROPE



© Pixabay

Depuis l'interdiction par la Chine, en 2018, d'importer les déchets de plastiques venant des autres pays, c'est la Turquie qui a endossé le rôle de "poubelle du monde" et en grande partie de l'Europe. En 2020 et 2021, elle a accueilli la moitié des excédents de déchets plastiques européens. Au total ce sont près de 450 000 tonnes qui entrent dans le

pays chaque année. Si ce choix est d'abord économique, le traitement des déchets exogènes ne se faisant pas à titre gracieux, l'ONG Human Rights Watch a récemment tiré le signal d'alarme sur l'aspect sanitaire de cette "activité", auprès des employés des centres de traitements, souvent recrutés dans les populations les plus précaires, et des riverains. De nombreux symptômes ont ainsi été repérés en raison des quantités de déchets : maladies de peau, troubles respiratoires, importants maux de tête. Par ailleurs, l'ONG dénonce l'absence d'équipements de protection, le travail des enfants, et l'incurie du système de santé.



© Pixabay

MAROC : L'AVORTEMENT CLANDESTIN SUR LA SELLETTE

C'est une onde de choc nationale qui a traversé le Maroc après la mort début septembre d'une jeune fille de 15 ans lors d'un avortement clandestin. Ce sujet brûlant est pourtant bien connu de l'Association marocaine de la lutte contre l'avortement clandestin (Amlac), qui estime entre 600 et 800 le nombre d'avortements clandestins, non médicalisés, pratiqués chaque jour au Maroc. En effet, l'avortement est toujours pénalisé dans ce pays, malgré la dernière tentative en 2015 de faire évoluer la loi, sur la demande de Mohamed VI, projet retoqué par le parlement, dominé à cette époque par le Parti de la justice et du développement (PJD), d'obédience islamiste. Une grande mobilisation

des associations s'est propagée sur les réseaux sociaux pour demander de faire de l'avortement une cause nationale de santé publique sur la santé des femmes, seule façon selon le Dr Chraïbi, président de l'Amlac, de faire évoluer le regard des Marocains sur cette problématique, ajoutant que "l'avortement n'est pas à opposer à la religion".



© DR

CHINE

QUAND LA SCIENCE N'EST PLUS DE LA FICTION

Après les voitures électriques, l'énergie solaire et le nucléaire, la Chine cherche le leadership international en matière ferroviaire. En effet, les chercheurs de l'Université des sciences et technologies de Jiangxi ont dévoilé leur prototype de train suspendu à sustentation magnétique ("Maglev"), le Red Rail. Utilisant, pour le maintenir le long d'un rail, des aimants permanents construits avec des terres rares, d'une durée de vie quasiment inaltérable contrairement aux aimants classiques, ce principe de sustentation quasiment sans frottement permet à une force électrique très faible de propulser le train. Le prototype a déjà avec succès fonctionné à une vitesse de 80 km/h. Sa vitesse opérationnelle maximale atteindrait

120 km/h, plus qu'il n'en faut pour des trains urbains. Avec une dépense énergétique extrêmement faible et une construction d'infrastructures nettement moins coûteuse que pour un train ou un métro classique (environ un dixième du prix de construction d'un métro !) ce principe est plus que prometteur, et déjà à deux doigts d'être commercialisable.

LIBAN

LA CRISE ÉCONOMIQUE VIRE AU WESTERN

Depuis maintenant trois ans, les Libanais vivent dans un pays économiquement défilé, avec une crise bancaire inouïe. Avec un accès aux fonds fortement limité et l'impossibilité de souscrire des emprunts, c'est une population épuisée, surendettée, ne pouvant plus sauver leur entreprise ou leurs proches malades, qui fait craindre aujourd'hui le chaos généralisé. Selon Fouad Debs, avocat cofondateur de l'Union des déposants, association créée pour aider les petits épargnants, "Le risque de dérapage existe". Ainsi, plusieurs braquages ont eu lieu de façon orchestrée, le même jour, dans des banques différentes, menés par des citoyens ordinaires qui ne demandaient rien de plus que leurs propres économies. En réponse à cette colère populaire, le gouvernement renforce simplement les procédures de sécurité aux abords des banques.



© Pixabay

EUROPE

LA TRANSITION VERS L'ÉNERGIE SOLAIRE BIEN ENGAGÉE



© Pixabay

Selon le think-tank Ember, spécialisé dans les questions énergétiques, l'énergie solaire a enregistré cette année une progression record en Europe. En effet, les panneaux photovoltaïques ont fourni, entre mai et août 2022, 12,2 % de l'électricité européenne, contre 9 % l'année précédente sur la même période. Le solaire dépasse ainsi légèrement l'énergie éolienne

(11,7 %) et hydroélectrique (11 %) mais reste encore en deçà du charbon, qui pèse toujours 16,5 %. Selon ce rapport, si certains des 27 pays de l'Union européenne ont connu des hausses spectaculaires comme la Pologne, la Finlande ou la Hongrie, la France, de son côté, est encore largement sous la moyenne puisqu'elle ne doit que 7,7 % de son énergie au solaire. Des efforts, donc, couronnés de succès, à l'heure où l'indépendance énergétique devient une question géopolitique cruciale.

BOLIVIE

DES INCENDIES DÉVASTATEURS POUR L'ENVIRONNEMENT

Comme le Brésil, la Bolivie fait face à une menace environnementale considérable en raison des incendies. En effet, le gouvernement bolivien a publié en septembre un rapport sur les nombreux incendies, qui auraient déjà détruit cette année plus de 850 000 hectares et ce, dans de nombreuses régions (Santa Cruz à l'est, Beni au nord-est, Tarija au sud et Chuquisaca au sud-est. Déjà en 2021, le pays avait été victime d'incendies dévastateurs (4,2 millions d'hectares), ravageant terres agricoles, forêts et pâturages. Toutefois, contrairement aux dirigeants brésiliens, la lutte pour maîtriser les feux semble passée au premier plan de l'action du gouvernement.

EMPRUNTER LA VOIE DE LA RESPONSABILITÉ

À la suite du 91^e congrès de l'Assemblée des Départements de France, son président, François Sauvadet, nous a accordé une interview afin de nous aider à mieux appréhender la réflexion des départements sur les crises actuelles et leurs moyens d'assumer leurs responsabilités face à l'aggravation de la vulnérabilité des territoires et des populations.

Le Jas : Dans le contexte actuel, caractérisé par une crise environnementale, sécuritaire et économique sans précédent, quelles sont les nouvelles priorités qui se dessinent pour les départements ?

François Sauvadet : Nous vivons en effet une époque lourde et anxiogène pour nos compatriotes et pour nos collectivités. Après un cycle ininterrompu de crises depuis les Gilets Jaunes, la pandémie et la guerre à nos portes en Ukraine, nous sommes maintenant confrontés à une crise énergétique majeure couplée à une très forte inflation.

Les départements de France, qui sont en première ligne des solidarités humaines et territoriales, observent et vivent de près cette montée des précarités, qui frappe de plein fouet le monde rural et les territoires périphériques. Certains départements eux-mêmes sont en situation de grande fragilité financière. Dans ce contexte, la voie à emprunter est celle de la responsabilité, afin d'aider les Français à passer au mieux cette nouvelle crise, en particulier les plus vulnérables.

Le Jas : Les rapports des départements et de l'État ont souvent été ces dernières années plutôt conflictuels,

notamment sur le plan financier. Que pensez-vous des relations qui se dessinent pour les trois prochaines années ?

F.S : Depuis plusieurs mois, nous assistons à une explosion des dépenses sociales (RSA, Ségur, aide à domicile), avec en parallèle, des coûts de matériaux, de l'alimentation, des matières premières et de l'énergie qui explosent.

Cela représente au total 2 milliards et demi de charges nouvelles pour nos départements, sans parler de la nécessité de nous adapter au changement climatique en renforçant, notamment, les moyens d'action des SDIS. Aujourd'hui, le constat est clair : les départements n'ont plus de marge de manœuvre, avec des droits de mutation qui vont inévitablement diminuer. Or nous avons

besoin de stabilité et de visibilité pour continuer de porter les investissements indispensables aux Français, particulièrement ceux qui vivent loin des grands centres urbains. Je rappelle que nous sommes le premier partenaire des communes. Il appartient donc au Gouvernement d'être solidaire des départements, parce que certains d'entre eux ne peuvent déjà plus faire face à l'explosion des dépenses.

Le gouvernement a longtemps pensé – c'était le cas ces dix dernières années - qu'il pouvait régler depuis Paris,

“Aujourd'hui, le constat est clair : les départements n'ont plus de marge de manœuvre”



tous les problèmes de la France. En 2022, nous avons pu constater un vrai changement de méthode : à l'occasion des Assises des départements de France, nous avons défini avec la Première ministre un "Agenda territorial". Ce programme de travail, concret et ambitieux, sera engagé d'ici à la fin de l'année. Il témoigne de la volonté des départements et du Gouvernement de s'inscrire dans une démarche de co-construction des politiques publiques. L'objectif est de s'appuyer sur la force des territoires et des initiatives déjà engagées par les collectivités. Les départements sont en mesure d'apporter cette réponse de proximité qu'attendent les Français, avec nos 340 000 agents sur le terrain, qui connaissent les familles, avec nos élus territoriaux, mais aussi avec

les maires. Ce travail commun doit permettre à tous les départements d'agir mieux pour les Français. Il doit amplifier les capacités d'actions en matière de solidarités territoriales et d'investissements.

Le Jas : Êtes-vous favorable à l'expérimentation prévue par le ministre des Solidarités, concernant l'attribution automatique de droits sociaux, dont le RSA ? N'y a-t-il pas un risque de dérive financière, sachant qu'un tiers des bénéficiaires potentiels de certains droits n'en font pas la demande ?

F.S : Il est difficile de se prononcer sur une expérimentation dont nous ne disposons pas encore des contours précis. Mais j'insiste sur le fait que le RSA n'est pas seulement une allocation. Il suppose un accompagnement vers l'emploi pour lequel les départements jouent un rôle majeur, grâce au travail quotidien de nos agents, auquel il faut rendre hommage. D'où cette question : si l'État se charge du versement de la prestation, qui prendra en charge l'insertion des bénéficiaires ? Si un bénéficiaire ne respecte pas le contrat, quels seront les moyens d'action des départements ? Qui peut penser que l'État ferait mieux, lui seul, pour accompagner chaque bénéficiaire du RSA. Le RSA n'est pas une fin en soi et tout doit être fait pour sortir les bénéficiaires de cette situation en les conduisant vers le chemin de l'emploi dans un pays comme le nôtre où des pans entiers de l'activité économique manquent de bras.

Sur l'aspect financier d'une telle réforme, il est évident que le versement automatique des prestations aux personnes qui n'en auraient pas fait la demande fera porter une charge conséquente sur les finances des départements, dans un contexte de hausse du RSA non concertée et d'AIS très partiellement compensées. Le RSA suppose par ailleurs un très fort investissement dans l'insertion, pour rapprocher de l'emploi ceux qui en sont les plus éloignés. Laisser entendre qu'il coûterait moins cher aux départements, au motif que le nombre de bénéficiaires diminue, c'est méconnaître ce qu'est réellement l'insertion. Cette dépense n'est pas en voie de diminution, bien au contraire, et l'État doit compenser les hausses qu'il décide lui-même selon le principe du "décideur payeur". C'est ce que lui ont rappelé les parlementaires lors de l'examen du PLFR 2022. ■

PRÊTE À RAYONNER !



LAISSEZ-VOUS PORTER PAR
LE PLAISIR D'UNE BALADE À VÉLO !

Un Vélo Pour Tous contribue à des déplacements sans contrainte, un lien social restauré et le sourire retrouvé !



Plateforme dédiée
aux fauteuils roulants



- ✓ TRANSPORT ÉCOLOGIQUE
- ✓ MOBILITÉ FACILITÉE
- ✓ MAINTIEN DU LIEN SOCIAL
- ✓ AMÉLIORATION DU BIEN-ÊTRE
- ✓ SENSATION DE LIBERTÉ
- ✓ PLAISIR RETROUVÉ

ESSAIS GRATUITS
dans toute la France

Un Vélo Pour Tous est
une marque du groupe :

MEILLEURS
VELOS.FR

Contactez-nous dès maintenant !
07 80 97 60 74
www.unvelopourtous.com



LAVONCOURT

Sa résidence autonomie, son collectif de soins primaires (1 médecin, 1 pharmacie, 2 infirmières, 2 kinésithérapeutes, 1 ostéopathe, 1 entreprise de taxis)

Mais aussi dans le village tous commerces : vétérinaires, coiffeuse, esthéticienne, Bar-Restaurant, Boulangerie-Pâtisserie, Supérette, Tabac-Journaux-Jeux...

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE
RECHERCHE

MÉDECIN STAGIAIRE

(FIN DE FORMATION) POUR REMPLACEMENT LONG (AVEC TUTEUR)
OU DÉSIRANT S'INSTALLER



AIDE A L'INSTALLATION : (ARS 50 000 € - EXONÉRATION DES CHARGES DURANT 5 ANS – REVENU MINIMUM GARANTI) CONTACT : 06 08 95 01 48

L'AVENIR DE LA RURALITÉ SUR LE ZINC

PAR OLIVIER VAN CAEMERBÉKE



Revitaliser les petites communes rurales en leur permettant d'ouvrir un café multiservices, telle est l'ambition affichée du programme 1 000 Cafés. Lancée fin 2019 par le Groupe SOS, l'initiative semble susciter l'intérêt de nombreux élus locaux et des candidats au poste de patron de bistrot. Le lien social se noue-t-il encore sur les comptoirs de zinc ?



© FL3 / LePetitJournal

Iléan Thomas, à gauche, est le patron du P'tit Thil, un bar restaurant multiservices, ici avec Laury, au service. L'établissement est l'un des 65 déjà ouverts dans le cadre de l'opération 1 000 Cafés qui vise à redynamiser la vie sociale des communes de moins de 3 500 habitants.

Difficile de manquer *Le P'tit Thil*. Situé en plein cœur du village de Haute-Garonne dont il porte le nom, l'établissement fait face à l'église. Et, depuis son ouverture en mai dernier, il arbore fièrement une large enseigne qui annonce : Bar – Restaurant – Café multiservice. À l'extérieur, une terrasse pour amateurs d'apéros en plein air. À l'intérieur, une petite dizaine de tables, un bar de bois clair, une bannette avec des baguettes fraîches, et un guichet jaune canari orné du logo bleu de La Poste. De la convivialité, des services pratiques, un peu d'épicerie de produits locaux... de quoi redonner un peu de vie et d'âme à ce village de 1 200 âmes.

“J'avais prévu d'ouvrir un petit bar restaurant de campagne, mais... pas ici !”, sourit Iléan Thomas, son gérant. Bien qu'il habite Thil depuis 4 ans, il n'imaginait pas se lancer dans sa commune qui lui semblait trop peu dotée en activités commerciales, trop peu vivante. Ce qui a fait changer d'avis ce professionnel de la restauration, c'est l'opération 1 000 Cafés. Initiée en septembre 2019 par le Groupe SOS (voir encadré), ce programme soutient financièrement, techniquement et humainement la création et le fonctionnement d'espaces de restauration et de services dans les communes de moins de 3 500 habitants qui en sont dépourvus ou dont l'établissement est menacé¹.

Plus de 31 % de la population française habitent dans l'une de ces petites communes où, une fois sur deux, on ne trouve plus trace du moindre commerce. Quant

aux cafés, ce sont 26 000 villes et villages du pays qui n'en comptent aucun. Or la disparition du bistrot de campagne n'a rien d'anecdotique. Elle est le symptôme de la dévitalisation des petites communes rurales et du sentiment d'abandon que manifestent, sondage après sondage, les ruraux. C'est à cela que 1 000 Cafés entend apporter une réponse.

Céline Frayard, la maire de Thil, n'a donc pas ménagé ses efforts pour faire partie de l'aventure. “Nous ne sommes pas encore une ville dortoir, mais la plupart de mes administrés travaillent en ville, sur Toulouse notamment, souligne l'élue. Je reste vigilante. Il est crucial de développer de la vie chez nous, des activités associatives, festives, de garder notre supérette, notre boucher... Un bistrot, c'est fondamental dans le maintien d'une vie sociale et plus encore quand il rend d'autres services tels que le dépôt de pain, l'affranchissement de colis, l'épicerie...”

SANS SÉLECTION, PAS DE PROJET RÉUSSI

Le P'tit Thil est l'un des 65 établissements déjà ouverts dans le cadre de l'opération 1 000 Cafés. Une cinquantaine d'autres sont en cours de lancement. Un bilan que Sophie Le Gal, directrice du programme, juge satisfaisant, en rappelant que le calendrier leur a été particulièrement défavorable. “Notre tout premier café a ouvert le 15 mars... et a dû fermer le lendemain même en raison du confinement !” Mais au-delà du contexte Covid-19, la directrice souligne surtout que chaque ouverture

fait l'objet d'un long processus individualisé. Le modèle d'accompagnement est toujours le même. C'est la mairie qui postule pour intégrer le programme. Pour être éligible, elle doit compter moins de 3 500 habitants, ne plus avoir de café, pouvoir mettre à disposition un local commercial à loyer modéré pour le gérant.

“L'équipe municipale doit aussi, et surtout, mobiliser les habitants autour du projet d'ouverture, insiste Sophie Le Gal. Par des questionnaires, des réunions publiques, des rencontres, elle doit s'assurer que ce projet correspond aux envies et aux besoins de celles et ceux qui vivent sur sa commune”. Le choix de services de proximité proposés (débit de boisson, restauration légère, dépôt de pain, épicerie, animations, mais aussi parfois point presse, conciergerie, permanence pour des services publics...) est donc le résultat de la rencontre entre les besoins exprimés par les habitants, les capacités du lieu et les envies des gérants.

Reste à trouver la ou les bonnes personnes pour gérer ces bistrotts qui n'ont plus grand-chose à voir avec les troquets d'antan. Et ça, c'est l'équipe de 1 000 Cafés qui s'en charge. “Ne pas avoir à sélectionner nous-mêmes nos gérants fut un vrai soulagement, commente Céline Frayard. D'abord, parce que l'équipe de l'association a plus de compétences que nous pour jauger des capacités de candidats en matière de restauration, de gestion, d'animations... Ils connaissent parfaitement les normes, les règles sanitaires, les contraintes de ces métiers et les écueils qui sont sur le chemin d'une ouverture d'espace multiservices”. La maire ajoute que ne pas avoir à recruter elle-même évite les rancœurs de postulants résidant à Thil qu'elle n'aurait finalement pas retenus.

Car les candidats sont presque toujours nombreux. Depuis 2019, plus de 4 000 personnes ont déjà fait acte de candidature. Parmi eux, une majorité a une expérience en hôtellerie-restauration, mais quelques autres sont en



“L'équipe municipale doit aussi, et surtout, mobiliser les habitants autour du projet d'ouverture.”

SOPHIE LE GAL,
directrice du programme
1000 Cafés

reconversion professionnelle ou viennent des métiers du social, des services ou encore de la logistique...

UN SOUTIEN POLYVALENT

Les murs de ces cafés multiservices sont toujours la propriété de la commune. Il s'agit souvent d'un ancien café ou d'une ancienne épicerie réaménagés. Ce n'était pas le cas à Thil où la mairie a dû totalement transformer l'ancienne Poste, fermée au début des années 2010. Le fonds de commerce, quant à lui, appartient au réseau 1 000 Cafés. “Nous injectons en moyenne 25 000 euros qui permettent de financer les premiers stocks, des équipements, faire un peu trésorerie, etc., complète la directrice de 1 000 Cafés. Les gérants nous remboursent uniquement au-delà de 10 000 euros investis”.

Le modèle créé par le groupe SOS évite systématiquement aux gérants d'engager leurs propres économies. “Avant de sauter le pas, je travaillais en cuisine comme salarié, raconte Ilean Thomas. J'avais envie d'avoir ma propre affaire, mais c'était une prise de risque forte. Ne pas avoir de crédit personnel à aller négocier avec ma banque et ne pas engager mon patrimoine fut déterminant. Par ailleurs, faire partie du réseau 1 000 Cafés nous permet de bénéficier de tarifs privilégiés auprès des fournisseurs comme Coca Cola, Maif, Kronenbourg... Cela compte lorsqu'on se lance pour la toute première fois”.

Le programme 1 000 Cafés est cofinancé et soutenu par des partenaires publics et privés : ministère de la Cohésion des territoires, Agence nationale de la cohésion des territoires, la région Occitanie, Veolia, Ethiquable, Coca Cola, la Sacem, PMU... Mais l'apport du groupe SOS n'est pas seulement financier. À écouter les gérants, les vraies plus-values sont la formation (référencée auprès de Pôle Emploi et baptisée : Être gérant d'un café multiservice en milieu rural) et l'accompagnement dont ils bénéficient dans la durée. “Les gérants échangent beaucoup pendant et après la formation, notamment via des groupes *WhatsApp* et *Facebook* créés à chaque promotion”, ajoute Sophie Le Gal.

LE GROUPE SOS

Créé en 1984, le Groupe SOS se présente comme la première entreprise sociale d'Europe. Organisation non lucrative, elle emploie près de 22 000 personnes au sein de 650 associations et établissements, en France, mais aussi à l'étranger, dans une quarantaine de pays. Ses actions d'entrepreneuriat investissent des champs aussi divers que ceux de la santé, de la culture, du soutien aux personnes âgées, de la transition écologique...

Virginie et Teva Pinède ont ouvert *Le Bosc d'Arros* le 17 juin dernier sur la commune de Bosdarros, 980 habitants, dans les Pyrénées-Atlantiques. L'accompagnement financier du groupe SOS fut, ici aussi, crucial pour ce couple originaire des Landes. "Nous n'avions pas les fonds pour reprendre un fonds de commerce", reconnaît Virginie Pinède qui ajoute aussitôt que, bien que dotés d'une solide expérience en hôtellerie restauration, elle et son époux furent très rassurés par la formation proposée par le groupe SOS. "Nous avons eu des cours en visioconférence et une semaine intensive en Seine-et-Marne autour de sujets aussi divers que la gestion, la communication, la comptabilité, les normes sanitaires... Des jeux de rôles nous ont aidés à nous projeter".

ACCOMPAGNER DANS LA DURÉE

Mais, comme tous les autres gérants, Virginie et Teva Pinède ont continué à être accompagnés une fois leur espace ouvert par 1 000 Cafés. Un référent territorial intervient à la demande en cas de soucis et réalise aussi des points réguliers avec ses "protégés" pour ajuster la carte, envisager la mise en place d'un nouveau service, l'abandon d'un autre... Pour ce suivi, qui inclut la gestion comptable et l'émission des bulletins de paie, une cotisation 100 euros par mois + 2 % du chiffre d'affaires est demandé par établissement. "Même après deux ans d'exercice, le soutien dont je bénéficie est énorme", souligne Pauline Bergeret. Gérante de *La Calmagne* à Baigneux-Les-Juifs, 240 habitants, en Bourgogne-Franche-Comté. Pauline Bergeret fut l'une des toutes premières à avoir rejoint le programme dès octobre 2019. "Tout est fait pour nous faciliter le travail, explique-t-elle. Ainsi, pour chaque démarche à effectuer nous recevons des PDF explicatifs détaillés, nos échéances comptables nous sont rappelées, nous pouvons les joindre à la moindre question comme en



© 1 000 Cafés

Le Tricio bénéficie du soutien de l'association locale Les Amis de Tresson

cas de coup de blues. Et notre référent veille sur nos résultats et nous aide à ajuster nos services, nos animations. Tout cela nous permet de nous concentrer sur notre cœur de métier et la relation avec les habitants. C'est à la fois un soutien pratique et humain". Et heureusement, car Pauline Bergeret ne le cache pas, les moments difficiles n'ont pas manqué. Au point qu'elle a parfois envisagé d'abandonner. "Le Covid m'a fait beaucoup de mal. J'ai une clientèle d'ouvriers qui ont gardé l'habitude d'emporter leur repas du midi". Sans les nombreux services qu'elle propose (épicerie, pressing, FDJ, distribution de 150 titres de presse, relais colis et, bientôt, gîte), *La Calmagne* aurait sans doute fermé ses portes.

Ce qui inquiète la gérante, c'est qu'elle peine à fidéliser ses clients. Elle ne ménage pourtant pas ses efforts pour ouvrir grand les portes de son établissement. Des ateliers cuisine sont régulièrement organisés, l'association France Alzheimer y fait des animations musicales, Les Petits

QUE PENSER DE L'OPÉRATION 1 000 CAFÉS ?

- Cette initiative est portée par une équipe enthousiaste qui ne ménage pas ses efforts pour soutenir les gérants.
- Un nombre de créations d'espaces multiservices qui pourra, certes, paraître limité mais qui a beaucoup pâti du contexte de la crise sanitaire.
- Une implication réelle des habitants des communes concernées qui devra se confirmer dans la durée. La reconstruction de liens suppose l'implication réelle et pérenne de tous : élus, citoyens, commerçants.
- La nécessité d'évaluer à terme le rapport entre le coût financier de l'opération pour l'État et les résultats en matière de développement des communes participantes.



La "Rentrée Rurale" est un temps d'échanges d'une journée qui permet aux élus de partager leurs expériences en matière de services, de transitions de gérances, d'implication des habitants, de réalisations de travaux... L'édition 2022 les a réunis à Cottance, le 8 octobre.

Frères des Pauvres y assurent des rencontres conviviales, le restaurant est ouvert un vendredi par mois pour attirer une clientèle plus jeune et plus festive... Pourtant, regrette-t-elle, *La Calmagne* n'est pas encore redevenue le centre de la vie sociale du village, en tout cas pas autant qu'elle le souhaiterait. "Cela tient sans doute à la culture locale, analyse Pauline Bergeret. L'adhésion à la démarche semble plus forte dans d'autres régions".

CRÉER DU LIEN NE VA PAS DE SOI

En effet, en Haute-Garonne comme dans les Pyrénées-Atlantiques, les cafés multiservices semblent avoir déjà trouvé une clientèle assez fidèle. "Mon époux et moi venons des Landes, mais nous avons été magnifiquement accueillis par les gens du village, se félicite Virginie Pinède. Nous avons l'impression de les connaître depuis toujours !". Des habitants qui, eux, se redécouvrent grâce au bistrot. "À notre ouverture, poursuit la gérante, certains nous ont avoué que cela faisait des années qu'ils n'avaient pas vu tel ou tel voisin. Et pourtant ils se connaissent tous. Mais sans un lieu de rencontre comme le nôtre, les gens ne se croisent qu'aux mariages et aux enterrements !".

Céline Frayard, porte, elle aussi, un regard positif sur ces premiers mois d'activité. "Non seulement le café plaît à nos villageois, se réjouit l'élue, mais ses animations et services attirent de nombreux habitants d'autres villages". Un enthousiasme dont se félicite Sophie Le Gal, mais qui ajoute que "créer du lien social ne va jamais de soi. La plupart des cafés que nous aidons à

redémarrer avaient été fermés depuis longtemps ou avaient été mal gérés, peu animés... La reconstruction prend souvent du temps. Il nous faut surtout changer l'image du bistrot de village qui est encore trop associée à celle d'un lieu destiné aux hommes de 50 ans et plus. Nos cafés doivent être ceux de tous : des familles, des retraités, des agricultures, des jeunes...".

Ilian Thomas lui aussi se montre satisfait de l'accueil qu'il a reçu de la part des Thilois. "J'ai toutefois conscience qu'il faudra du temps pour pouvoir vraiment juger de la solidité du projet. Les gens ont perdu l'habitude de sortir avec la crise sanitaire et la crise économique actuelle ne nous rassure pas". L'importance de consolider la démarche, Chantal Buin, maire de Tresson (Sarthe), l'a parfaitement en tête. "L'ouverture de notre café, *Le Tricio*, a déjà changé beaucoup de choses dans la vie de notre village de 485 habitants. Ces derniers avaient plébiscité l'ouverture de ce café, identifié des besoins en services et en animations, etc. Et nous avons tous conscience que les gérants de ce type d'établissement font un choix de vie courageux. Ils assurent d'énormes amplitudes horaires de travail et doivent maîtriser de multiples compétences. Cependant, je sais d'expérience que, parfois, nos administrés expriment des enthousiasmes qui ne se traduisent pas en actes dans la durée".

Pour que le soufflet des premières semaines ne retombe pas, la commune a donc créé une association, *Les amis de Tresson*, dont l'objectif est de soutenir l'activité des gérants. À charge pour ses membres d'organiser des animations, comme des ateliers théâtre, des cafés lecture, des expositions ou, comme tout récemment, une après-midi Halloween en lien avec l'association de parents d'élèves. Adosser une association de citoyens au café multiservice est aussi l'option retenue à Louin, Deux-Sèvres (690 habitants) pour son bien nommé *Café de l'union*. Celle-ci, *La Ruche Louinaise*, y organise des concerts, soirées quiz, des ateliers tricot, des tournois d'échecs, des échanges linguistiques... "Faire de la co-construction citoyenne est un gros travail et il demande l'engagement de tous, souligne la maire de Tresson. Nous ferons tout pour que *Le Tricio* devienne un lieu de vie, de culture, d'échanges intergénérationnels comme on en rêve". Une fois de plus, on ne peut que le constater, aucune initiative de restauration des liens ne s'ancrera dans la durée sans traitement audacieux et global du repli sur soi individuel et collectif.

¹ Depuis le 11 octobre 2021, le programme propose aussi un dispositif d'accompagnement visant cette fois à soutenir 100 cafés indépendants, représentant le dernier café d'une commune de moins de 3 500 habitant(e)s



Envie d'innover ?
Inspirez-vous de ce qui marche

www.apriles.net



Apriles, l'Agence des pratiques et initiatives locales de l'Odas (Observatoire du développement et de l'action sociale) repère et expertise les initiatives inspirantes susceptibles d'être reproduites sur d'autres territoires.

JOURNÉE NATIONALE DE LA CITOYENNETÉ ET DE LA FRATERNITÉ DU 15 OCTOBRE

BILAN ET PERSPECTIVES



est à l'issue de la pandémie, avec ses conséquences dramatiques sur l'économie et le social, qu'en 2021, un collectif d'une cinquantaine d'organisations, regroupant toutes les associations de maires et un grand nombre de fédérations associatives, ont souhaité promouvoir les valeurs de citoyenneté et de fraternité. À la suite d'une première tentative de mobilisation des communes et des associations, le 25 septembre 2021, ces organisations ont décidé d'amplifier la démarche, en faisant du 15 octobre de cette année une grande Journée nationale de la citoyenneté et de la fraternité (JNCF). Et divers éléments ont encore accentué l'intérêt de cette démarche : l'aggravation de la crise climatique et les événements internationaux avec la guerre en Ukraine. Face à ces crises, la nécessité de renforcer la capacité de résistance collective de la société a été perçue par tous comme

prioritaire. Ce qui passe par la participation active des acteurs locaux sur la promotion de l'engagement citoyen, des solidarités naturelles, des principes d'écoute, d'entraide et de respect. La journée du 15 octobre s'est donc déroulée avec l'atout considérable de ce partenariat

Un partenariat sans précédent entre maires et associations pour promouvoir la fraternité et la citoyenneté

inédit, mais avec comme handicap la difficulté de mobiliser nos concitoyens, confrontés à des peurs et des difficultés quotidiennes croissantes. Il est donc maintenant important de faire le bilan de cette journée nationale de la citoyenneté et de la fraternité, pour mieux en dégager des perspectives, car il ne s'agit bien évidemment que du point de départ d'une mobilisation durable.

I – LES INCONTESTABLES ACQUIS

Le bilan de la JNCF est loin d'être anecdotique. Et ce malgré de multiples obstacles, dont la grève des carburants, la persistance des inquiétudes climatiques et l'accentuation des périls géopolitiques. Des situations qui encouragent plutôt le repli sur soi que l'engouement collectif. Et pourtant les résultats de cette journée justifient tous les efforts engagés, dans trois directions.

1- LA CONSTRUCTION D'UNE AMBITION COMMUNE

Il est fréquent que les dynamiques partenariales s'enlisent dans l'absence de contenu. En ce qui concerne la JNCF, c'est l'inverse qui s'est produit. En effet, la principale caractéristique de ce partenariat inédit entre cinquante organisations, regroupant maires, associations et entreprises, a été celle de l'approfondissement continu des raisons de leur collaboration.

C'est d'abord le lien entre citoyenneté et fraternité, qui a été l'objet de débats importants, pour aboutir à une conclusion partagée par tous, qu'il ne peut y avoir de citoyenneté sans fraternité, et réciproquement. En effet, le développement de la citoyenneté nécessite de le propulser vers un objectif ambitieux, celui de renforcer les liens entre les générations, les cultures, les territoires. De même que la reconnaissance de l'interdépendance entre les individus et entre les organisations ne peut être activée que grâce à un engagement fort de tous.

Le second élément de conviction partagée, a trait au rôle des maires. Ce qui explique d'ailleurs que la journée nationale de la citoyenneté et de la fraternité ait eu pour objectif de sensibiliser les élus locaux pour le 15 octobre mais aussi pour le déploiement d'initiatives

durables sur le renforcement du vivre-ensemble. Dorénavant, chacun reconnaît que l'hypothèse selon laquelle la liberté et l'égalité relèvent principalement du rôle de l'État, la fraternité relève, elle, principalement du rôle des communes.

Le troisième élément de fond a trait à la conception commune des actions à mener, qui ne peuvent avoir d'impact positif que si elles sont durables. C'est la raison pour laquelle à partir du 15 octobre, d'autres initiatives seront prises, pour que le plus grand nombre possible de communes signent une charte de la fraternité, qui fasse du lien social le cœur même de leur politique municipale (voir ci-dessous).

2 - LA RÉALISATION D'UNE MULTITUDE D'ÉVÉNEMENTS LE 15 OCTOBRE

Malgré le silence persistant des médias nationaux sur l'organisation de la JNCF, avant, pendant et après, de nombreux événements locaux ont marqué cette journée du 15 octobre, dont la presse quotidienne régionale a souvent rendu compte à travers ses médias, *Le Dauphiné Libéré, Le Villefrancois, La Nouvelle République, Ouest France, Sud Ouest, L'Est Républicain, Le Télégramme, L'Alsace, Centre Presse, Le Progrès, La Dépêche, Le Kiosque...*

À CHÂTELLERAULT, LA FRATERNITÉ A FAIT LA FÊTE

C'est à l'initiative d'un collectif d'acteurs locaux (Université familiale, Soroptimiste, Esprit Colibri, CCAS, Club des retraités des Minimes, le Quatre, et le centre socio-culturel des Minimes, coordinateur du projet) qu'a été organisée la journée du 15 octobre, qui s'est principalement déroulée dans la Cité du Bon-Accueil, à Châtellerault. Tout au long de la journée, des événements ont été orchestrés, avec un pot de la solidarité, l'installation de nombreux stands tenus par des associations, le

déroulement de chantiers et d'ateliers citoyens (par exemple fabrication de nichoirs à oiseaux, de cabanes à livres, d'affiches dessinées par les enfants...). La JNCF a été l'occasion de lancer des initiatives permettant de recueillir la parole des citoyens, comme un livre d'or sur cette journée, ou encore l'ouverture d'un espace de parole où chacun a pu s'exprimer sur la manière d'être citoyen. Une façon de bien montrer que la JNCF s'ancrera réellement dans la durée.

LES OBJECTIFS DE LA CHARTE MUNICIPALE

VALORISER DAVANTAGE LA CONVIVIALITÉ, L'ÉCOUTE ET L'ENTRAIDE ENTRE HABITANTS...

Pour consolider les liens sociaux et les repères collectifs, de plus en plus nécessaires compte-tenu de l'accroissement de la vulnérabilité économique, relationnelle et environnementale, la commune accentuera ses efforts de promotion de la convivialité, de l'écoute et de l'entraide entre habitants, avec tous les moyens dont elle dispose. Elle s'efforcera notamment de multiplier les démarches culturelles, sportives et festives permettant à chacun de mieux connaître son voisin, son quartier, sa ville, et d'accepter l'autre dans sa différence.

RENFORCER DAVANTAGE LES RAPPORTS ENTRE GÉNÉRATIONS...

Pour réduire les risques de fracture entre les générations, la commune s'attachera à renforcer le rôle des plus âgés auprès des plus jeunes et celui des plus jeunes auprès des plus âgés. Elle favorisera la multiplication de temps de rencontres intergénérationnels dans les écoles notamment, avec le souci d'aboutir à un partage de savoirs, autour par exemple de la mémoire des métiers ou des quartiers. Elle pourrait s'impliquer par ailleurs dans l'organisation d'un réseau de référents bénévoles aptes à assurer une présence auprès de tous les publics isolés, en complément de l'action des services publics.

ENCOURAGER DAVANTAGE L'ENGAGEMENT CITOYEN...

Pour inciter un plus grand nombre d'habitants à s'engager spontanément dans des actions collectives, la commune mettra davantage en relief dans ses démarches de communication les dynamiques de participation citoyenne les plus significatives et les plus inspirantes. Elle organisera par ailleurs un service de promotion et d'accompagnement du bénévolat pour renforcer convergence entre l'offre et la demande de bénévoles. En lien avec les autres services de la ville et avec les associations locales, celui-ci pourrait assurer une plus grande promotion du bénévolat, en informant les habitants sur la diversité des activités bénévoles et l'intérêt d'y participer, pour les autres comme pour soi-même.

Et pour inscrire ces initiatives dans une démarche pérenne, le maire pourrait s'engager à élaborer un projet global pour la ville, visant à irriguer l'ensemble des politiques locales d'un objectif commun : le développement de la citoyenneté et de la fraternité.

Les actions menées par les communes et les associations sont actuellement recensées et feront l'objet ultérieurement d'une publication de l'Observatoire de l'action sociale (Odas), initiateur et co-organisateur de la journée. Enfin, l'association Immeubles en Fête communiquera sur les 18 000 fêtes des voisins réalisées ce jour-là. Dans ce numéro du *Jas*, deux démarches portées l'une par une commune, l'autre par un centre social, sont mises en relief car elles montrent particulièrement la diversité des actions possibles. La première concerne la commune de La Gresle, petite commune de 800 habitants (voir pages 26-27). La seconde, portée par le centre socio-culturel des Minimes à Châtellerault, est décrite dans l'encadré ci-dessous.

3 - SIGNATURE DE NOMBREUSES CHARTES MUNICIPALES CITOYENNETÉ ET FRATERNITÉ

Bien que la signature de la charte proposée aux communes nécessite une délibération, soit de la municipalité, soit du conseil municipal, soit du conseil communautaire, plus de 100 chartes signées sont déjà parvenues à l'Odas, qui les centralise pour mieux mesurer l'ampleur de cette dynamique. Et à la fin de l'année, la liste de toutes les communes signataires sera publiée. Relevons que dès à présent, pour illustrer les tenants et aboutissants de l'adhésion à la charte municipale, l'Odas publie à titre d'exemple dans le Cahier des Réseaux de ce numéro du *Jas* (pages 38-39), l'exposé des motifs et la délibération de la commune de Faverges-Seythenex.

JOURNÉE NATIONALE DE LA CITOYENNETÉ ET DE LA FRATERNITÉ **FOCUS SUR UN EXEMPLE PARMIS D'AUTRES : LA GRESLE**

Ce samedi 15 octobre, plusieurs centaines de communes en France ont fait le choix de participer à la Journée nationale de la citoyenneté et de la fraternité. À l'exemple de La Gresle (Loire) et ses quelque 800 habitants. Rencontre. PAR KÉVIN NECTOUX



Maire d'une commune de 800 habitants, Isabelle Dugelet n'a pas hésité longtemps avant de décider de la participation de sa commune à la Journée nationale de la citoyenneté et de la fraternité. L'édile, également membre du conseil d'administration de l'Association des maires ruraux de France au niveau national et vice-présidente de la Communauté de communes Charlieu Belmont depuis 2014, a toujours été très active pour la défense de ces valeurs.

RENDRE L'AVENIR MOINS ANGOISSANT

Le coup d'envoi de cette journée particulière à La Gresle a débuté la veille, vendredi 14 octobre, en début de soirée avec l'animation d'une "Fresque du climat", un atelier visant à sensibiliser le public au changement climatique. De quoi mobiliser les habitants pour une opération de collecte des déchets le lendemain. Le rendez-vous suivant est donné à 14h : La Gresle s'apprête à installer son premier conseil municipal des enfants.

Chapeauté par la directrice et une des institutrices de l'école primaire Les Cénettes, une dizaine d'enfants du village ont fait campagne en présentant des projets imaginés par eux pour améliorer la vie communale, puis se sont fait élire par leurs camarades. Ce conseil des jeunes sera amené à se réunir 3 fois par an afin d'élaborer un ou plusieurs projets dans la commune. Pour Isis, 10 ans, son mandat servira avant tout à sensibiliser les habitants au recyclage et mettre en œuvre un marché hebdomadaire réunissant les producteurs locaux. Sa camarade Louise propose plutôt de perpétuer le ramassage des déchets au rythme d'une à deux fois par semaine.

UNE PREMIÈRE PIERRE

Pris entre le regard timide des enfants et celui, fier, des parents, Isabelle Dugelet invite ensuite l'assemblée à se diriger vers la salle des fêtes où est organisé un vide-jouets. Les habitants de la Gresle ont fait don de jeux de société, DVD, livres, peluches, etc. afin de réaliser une vente au profit de l'association Les petits bouchons

du Roannais. Cette dernière vient en aide aux enfants hospitalisés au Centre hospitalier de Roanne. L'opération a permis de récolter environ 250 €. Enfin, la maire a organisé une discussion sur l'animation future du village. Tout le monde s'est prêté au jeu et cela a permis d'avoir des échanges constructifs sur le covoiturage, l'aide informatique, le renforcement en langue étrangère... Pour clore la journée, les Greslis ont mis la main à la pâte pour profiter collectivement d'un repas partagé

devant un concert assuré par Les Wallaby's, un groupe de reprise de variété française et anglo-saxonne. De quoi réunir toutes les générations. Et tandis que les enfants occupent largement la piste de danse, la maire juge la réussite de cette journée aux sourires qui se dessinent sur leurs visages. "C'est modeste, certes, mais on est parvenu à rassembler", confie-t-elle. Et de conclure, optimiste : "nous ferons encore mieux l'an prochain." ■

■ Questions à Isabelle Dugelet, maire de La Gresle



Le Jas : Pour quelles raisons avez-vous souhaité faire participer votre commune à la Journée nationale de la citoyenneté et de la fraternité ?

Isabelle Dugelet : Ça m'a tout de suite intéressé, cette journée nationale correspond exactement à ce que l'on souhaitait organiser. Les confinements ont engendré beaucoup de conséquences dans les relations humaines même si, dans les villages, nous avons été moins affectés qu'en ville. De plus, de nouvelles crises arrivent avec l'inflation, l'augmentation des prix de l'énergie, les difficultés pour se déplacer... En milieu rural cela va contribuer à isoler les personnes et donc on se dit que c'est important de retisser les liens de proximité pour continuer à faire des choses ensemble.

Le Jas : Comment avez-vous organisé cette journée ?

I.D. : On a rapidement été convaincu de la nécessité de s'attacher à la question de l'environnement et on a donc prévu un ramassage de déchets dans la nature. On a aussi installé un conseil municipal d'enfants.

Notre souhait, c'est de renforcer les liens qui unissent le village. Nous avons aussi organisé un vide-jouets. Pour le repas fraternel du soir, chacun était invité à ramener un plat.

Le Jas : Quelles sont les principales difficultés que vous avez rencontrées dans l'organisation de cet événement ?

I.D. : J'ai une équipe municipale jeune et dynamique. Ce sont les conseillers qui ont chacun pris la responsabilité d'une séquence. La plus grande difficulté a été de communiquer auprès des habitants pour faire connaître l'évènement. On a distribué des flyers, mobilisé la presse locale et les réseaux sociaux. Nous avons aussi démarché individuellement le maximum d'habitants car certaines personnes sont plus difficiles à aller chercher. L'installation du conseil municipal des enfants ou le vide-jouets ont permis de mobiliser les familles et nous avons profité de ce moment-là pour les interpeller.

II – DES PERSPECTIVES STIMULANTES

Conçue comme le point de départ d'une mobilisation durable sur la citoyenneté et la fraternité, la JNCF s'ouvre sur des perspectives particulièrement encourageantes. En effet, l'étude menée par le Labo de la Fraternité (voir pp. 29-32) montre que pour 79 % des personnes sondées, la volonté de mieux vivre ensemble doit être davantage encouragée. De plus, lorsqu'on les interroge sur les conditions de réussite de cette démarche, elles citent très majoritairement des questions d'ordre matériel (l'absence d'objectifs, d'occasions ou de lieux favorisant le faire ensemble, par exemple), qui pourrait être mieux résolues par les élus locaux. Fort de ces constats, le collectif de la JNCF, regroupant les 50 organisations partenaires, est donc en train de définir un programme d'actions bâti sur les orientations suivantes.

1 - LE RENFORCEMENT DU PARTENARIAT D'ACTION

Parmi les acquis de la JNCF, la construction d'un partenariat de conviction entre acteurs est indiscutablement l'une des grandes réussites. En effet, il s'agit d'un rapprochement entre des organisations qui ont rarement l'occasion de bâtir des projets communs. Et la convergence d'analyses ainsi établie entre élus et associations semble refléter les aspirations profondes de nos concitoyens. Il est donc possible dorénavant d'envisager une collaboration plus opérationnelle entre partenaires, permettant d'élever le niveau d'engagement de chacun en s'inspirant des meilleurs.

Ainsi, dans les prochains mois pourraient être développés dans tous les territoires de la République des coopérations fructueuses pour mener des actions renforçant liens sociaux et repères collectifs. Cette dynamique pourrait d'ailleurs être largement inspirée par l'adhésion d'un très grand nombre de mairies aux propositions édictées dans la charte municipale de la citoyenneté et de la fraternité (voir ci-dessus).

2 - CAP SUR LE 13 MAI 2023

C'est dans cette perspective que l'ensemble des partenaires ont considéré qu'il était important dès à présent de fixer la date de la prochaine Journée nationale de la citoyenneté et de la fraternité au samedi 13 mai 2023. Cette journée serait également préconisée pour la tenue des journées citoyennes qui sont d'ores et déjà prévues dans près de 3 000 communes. Il semble en effet que cette date du début du printemps soit la plus propice pour une forte mobilisation des habitants. Rappelons que, si cette journée doit être l'occasion de réaliser des projets collectifs d'animation de la vie sociale, d'entretien du patrimoine, de défense de l'environnement..., elle doit être aussi le moment de valorisation de toutes les initiatives citoyennes engagées tout au long de l'année.

3 - L'OUVERTURE SUR L'EDUCATION NATIONALE

Bien qu'initiée par une multitude d'acteurs locaux, la JNCF a été placée en 2022 sous le haut patronage du Président de la République. En effet, l'ensemble des partenaires souhaitaient montrer que le développement d'une société plus fraternelle ne pouvait s'engager sans penser aussi au rôle de l'État. Mais cette reconnaissance n'a eu aucune répercussion concrète le 15 octobre. Or il est indiscutable que la promotion de la fraternité devrait commencer dès le plus jeune âge. C'est pourquoi il est souhaité qu'en vue de la JNCF du 13 mai 2023 l'Education nationale se mobilise, en lien étroit avec les communes et les départements. On pense à la réalisation de concours d'affiches ou de conférences pédagogiques par exemple qui pourraient s'inspirer de l'expérience de la fondation Savoir être et vivre ensemble (SEVE). Des pourparlers sont d'ailleurs engagés par l'Odas et d'autres partenaires pour aboutir à une mobilisation de l'Education nationale.

4 - LA MOBILISATION DES MÉDIAS

Il reste que la participation des habitants requiert une information de qualité, qui peut émaner des organisations partenaires, mais ce n'est pas suffisant sans l'implication des réseaux sociaux et des grands médias. Or, ces derniers n'ont pas été réactifs à la JNCF du 15 octobre. Et l'on peut même dire que les journaux spécialisés ne l'ont pas été non plus. C'est la raison pour laquelle le collectif de la JNCF souhaite faire de cette relation avec les médias une priorité, en organisant entre autres une conférence nationale sur les médias et la fraternité en début d'année 2023, avec l'espoir de mieux les sensibiliser sur leur responsabilité en la matière.

C'est donc avec ces perspectives stimulantes que s'engage l'"après-15 octobre", pour projeter notre devise républicaine vers un objectif contemporain : faire ensemble pour mieux vivre ensemble.

FRATERNITÉ

CAP SUR LE LOCAL !

Le Labo de la fraternité a été créé en octobre 2017, avec pour but de mieux fédérer et outiller les acteurs du lien social et inciter tous nos concitoyens à s'impliquer davantage dans la défense de la fraternité. Le Labo est animé par les organisations suivantes : Coexister, Unis-cité, Kawaa, Singa, le Pacte civique, Fraternité générale, la Cloche, Entourage, La Fabrique du Nous et France Fraternités. Chaque année depuis sa création, le collectif du Labo de la fraternité publie un baromètre sur l'état de la fraternité en France réalisé avec le concours de l'Ifop. Cette année, les résultats de l'édition 2022 sont publiés à l'occasion de la Journée Nationale de la Citoyenneté et de la Fraternité. Avec un focus particulier sur la Fraternité à l'échelon local. Les résultats de cette édition montrent que, s'il y a eu un "effet covid" positif sur le lien social en 2020-2021, on assiste aujourd'hui à une recrudescence de la méfiance envers l'autre. Et pourtant, malgré ces données inquiétantes, d'autres signaux nous indiquent que le chemin vers l'autre est non seulement désiré mais aussi possible !

LA MÉTHODOLOGIE DU BAROMÈTRE DE LA FRATERNITÉ

Enquête effectuée par l'Ifop, auprès d'un échantillon de 1 505 personnes de 18 ans et plus, représentatives de la population française par la méthode des quotas (sexe, âge, profession, région, catégorie d'agglomération). Les questionnaires ont été auto-administrés en ligne, du 15 au 21 septembre 2022.

I. SUR LE LIEN SOCIAL

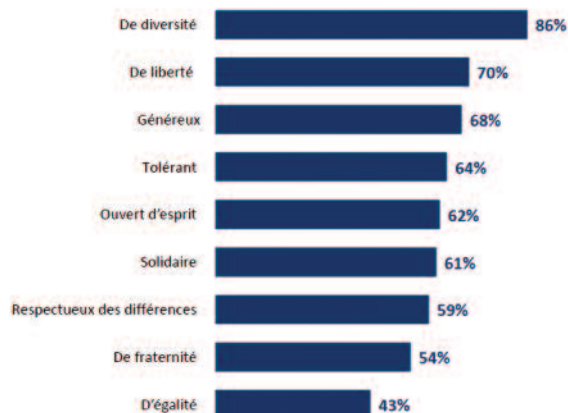
C'est inquiétant, mais plusieurs indicateurs de ce baromètre révèlent la dégradation continue du lien social, en ce qui concerne la progression du repli sur soi, de la méfiance et de la solitude.

I.1. L'APRÈS COVID : UN RISQUE DE REPLI SUR SOI

Lorsqu'on interroge les Français sur la manière dont ils perçoivent l'état de la fraternité dans leur pays, on observe une dégradation significative depuis l'an dernier. 65 % des sondés considéraient la France comme un pays de fraternité au printemps 2021 contre 54 % aujourd'hui. Et cet état d'esprit se vérifie sur tous les autres qualificatifs qui pourraient caractériser le vivre-ensemble (voir graphique page 30).

L'adhésion à différentes affirmations sur la France Evolutions depuis 2016

Question : Diriez-vous que la France est un pays... ?



Rappels				
Mai 2016	Avril 2018	Avril 2019	Avril 2020	Avril 2021
84%	85%	87%	91%	91%
71%	68%	70%	77%	77%
69%	68%	69%	68%	79%
68%	65%	64%	66%	75%
61%	62%	63%	65%	72%
62%	60%	60%	68%	68%
60%	58%	61%	59%	67%
55%	53%	54%	59%	65%
46%	43%	42%	45%	57%

Alors que 75 % des sondés voyaient la France comme un pays de tolérance en 2021, ce chiffre chute à 64 % en 2022. La crise sanitaire avait su réveiller en nous des élans de solidarité de grande ampleur, or cet élan s'essouffle aujourd'hui. Seul l'appréciation que la France est un pays de diversité est très largement partagée par tous (86 %) et évolue peu dans le temps, ce qui en fait le meilleur qualificatif pour définir la France dans l'esprit des Français (voir infra).

Cette crise sanitaire et surtout sociale aura également eu un impact sur le regard des Français en ce qui concerne l'égalité. En 2021 déjà, seuls 57 % des sondés considéraient que la France respectait bien notre 2^e valeur républicaine, et ce chiffre est tombé à 43 % en 2022.

Le regard des personnes interrogées sur le pays varie selon l'âge des répondants. Ainsi, les jeunes ont une opinion moins positive sur leur pays, qu'ils jugent notamment peu fraternel. En effet, seulement 45 % des 18-24 ans considèrent la France comme un pays de fraternité alors qu'ils sont 59 % chez les 65 ans et plus. Des résultats qui prennent une résonance particulière quand on fait le lien avec une autre question posée sur le sentiment de solitude, qui touche près de 68 % des 18-24 ans contre 49 % pour les 65 ans et plus.

Au-delà de leur appréciation des valeurs qualifiant la société française, les personnes interrogées affichent également un certain repli dans leurs propres attitudes. Ainsi, les temps incertains que nous traversons impactent notre sens des responsabilités vis-à-vis des autres : aujourd'hui 18 % des Français ne se sentent pas de responsabilités particulières vis-à-vis des personnes en difficulté et pensent qu'il est avant tout important de prendre soin de soi-même, alors que ce chiffre était tombé à 12 % au plus fort de la crise Covid en 2020.

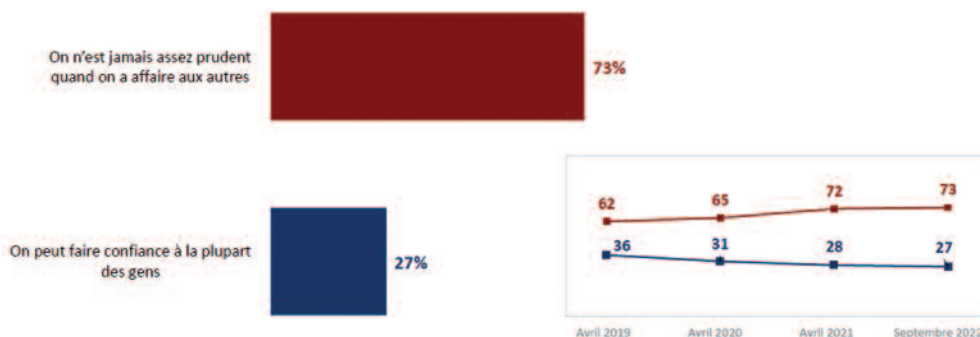
I.2. LA MÉFIANCE CONTINUE DE PROGRESSER

L'édition 2022 confirme le rapport complexe que nous entretenons avec l'altérité. En effet, le contexte environnemental, sécuritaire, économique, social... dans lequel nous nous trouvons n'aide pas à instaurer un climat de confiance propice à l'ouverture aux autres. Pour la quatrième année consécutive la méfiance vis à vis de l'autre ne cesse d'augmenter. Cette méfiance qui concernait 62 % des personnes interrogées en 2019, en concerne aujourd'hui 73 %. À l'inverse, de moins en moins de Français estiment "qu'on peut faire confiance à la plupart des gens" avec seulement 27 % du panel qui le pense aujourd'hui contre 36 % en 2019.

Un autre chiffre met en lumière ce sentiment de méfiance qui grandit, puisque 62 % des Français estiment que les relations entre les habitant(e)s se sont détériorées.

L'attitude d'ouverture ou de méfiance à l'égard des autres

Question : D'une manière générale, diriez-vous que... ?



Cette méfiance, qui n'est parfois que de l'indifférence, se vérifie en ce qui concerne les relations de voisinage. En effet, un tiers des répondants disent ne jamais ou quasiment jamais discuter avec leurs voisins. Tandis que seuls 35 % disent partager des moments de convivialité avec eux (apéritif, barbecue...).

I.3. LA SOLITUDE N'ÉPARGNE PAS LA JEUNESSE

Ce baromètre interroge pour la 1^{ère} année le sentiment de solitude des sondés. Pour 57 % d'entre eux, le sentiment de solitude est au moins présent de temps en temps, voire souvent pour 15 % d'entre eux. Seulement 13 % des sondés ne ressentent jamais la solitude.

Ce sentiment de solitude concerne davantage les habitants de l'agglomération parisienne (64 %) que les habitants des zones rurales (51 %). La densité humaine n'entraîne donc pas une meilleure cohésion entre les habitants. En revanche, le sentiment de solitude semble davantage trouver sa source dans l'expérience malheureuse du rejet par l'autre. Ainsi, 29 % des personnes qui se sentent souvent seules ont vécu un rejet du fait de leur âge, 34 % d'entre elles ont un rejet du fait de leur origine sociale, et 29 % en raison de leur lieu de vie.

II. SUR LE RAPPORT À LA DIVERSITÉ

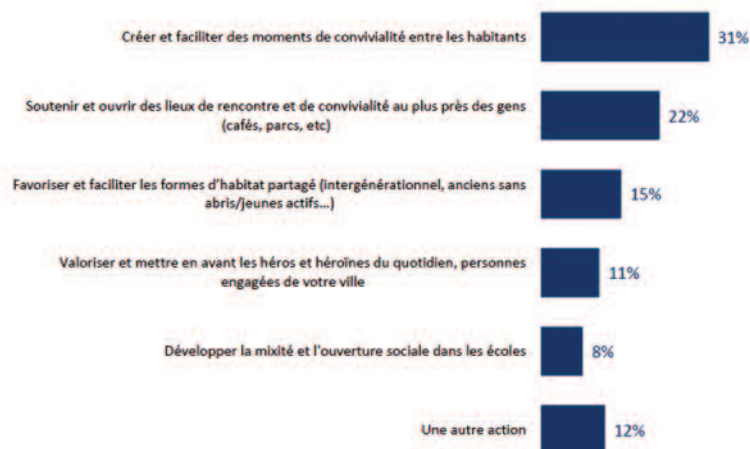
Si, comme on l'a vu plus haut, la diversité semble caractériser la France, il est important de savoir comment elle se définit. Pour les sondés la diversité concerne principalement les différences ethniques et culturelles.

II.1. UNE DIVERSITÉ INTERCULTURELLE GLOBALEMENT BIEN RESSENTIE

Cette diversité qui compose notre société est principalement perçue comme positive : pour 71 % des Français elle est enrichissante pour les individus, elle ouvre notre société au monde (70 %), elle favorise la créativité (66 %), elle est une force pour le pays (61 %). Certes, ces indicateurs régressent très légèrement, mais en revanche les indicateurs négatifs progressent peu, voire régressent eux aussi. Ainsi, 51 % des Français manifestent une inquiétude par rapport aux risques que fait courir la diversité, contre 55 % l'année dernière.

Les actions qui devraient être mises en place en priorité par le maire pour encourager la fraternité au quotidien

Question : Selon-vous, quelle action devrait mettre en place prioritairement votre maire pour encourager la fraternité au quotidien ?



Ces chiffres montrent bien que notre rapport à la diversité demeure ambivalent. De plus, on note des divergences toujours plus marquées entre générations et entre personnes ayant des niveaux de revenus différents.

II.2. LA DIVERSITÉ MIEUX APPRÉCIÉE PAR LES JEUNES

Les 18-35 ans croient davantage que la diversité dans ses différentes composantes est une valeur enrichissante pour l'individu (75 % d'entre eux, contre 65 % chez les plus de 65 ans) ou propice à la créativité (72 % contre 57 % chez les plus de 65 ans). À l'inverse, seuls 34 % des 18-24 ans se disent inquiets quand on évoque la diversité, contre 58 % des 65 ans et plus.

Cela se traduit d'ailleurs par une plus grande facilité de leur part à partager des activités avec des personnes ayant une origine ethnique différente (71 % des 18-24 ans, contre 58 % des 65 ans et plus), une religion différente (72 % contre 58 % des 65 ans et plus) ou encore ayant une orientation sexuelle différente (71 % des 18-24 ans contre 50 % des 65 ans et plus).

II.3. LA TOLÉRANCE, UNE HISTOIRE DE REVENUS ?

Le rapport positif à la diversité, la tolérance, ne concernerait-il principalement que la catégorie aisée de la population ? Les chiffres de cette édition 2022 nous amènent à nous interroger sur ce point : En effet, si 64 % de la catégorie aisée (plus de 2 500 €/mois) considèrent la France comme un pays de fraternité, seulement 1 Français sur 2 ayant un revenu en dessous de 900 €/mois a cette même opinion. De même, la diversité paraît enrichissante pour 81 % des plus aisés, et pour seulement 63 % des plus pauvres. Enfin la diversité est source d'inquiétude pour 46 % des plus aisés, alors qu'elle inquiète 56 % des ménages plus pauvres.

Cette vision portée sur la société semble résulter tout à la fois du niveau de revenus et des contraintes sociales qui en découlent, mais aussi du niveau de formation. Ce que semblent confirmer les résultats à la question sur la méfiance envers l'autre, qui là encore touche davantage les plus pauvres (pour 81 % d'entre eux "on n'est jamais assez prudent quand on a affaire aux autres", alors que ce chiffre descend à 58 % pour les plus aisés).

III. SUR LES PROMESSES D'AVENIR

Les résultats de cette enquête renforcent donc la nécessité d'une grande vigilance sur l'entretien du vivre-ensemble. Et cela est d'autant plus souhaitable, qu'il est possible d'agir efficacement en la matière. En effet, nos concitoyens sont demandeurs de progrès sur le lien social. Et les élus locaux, les mieux placés pour agir sur la fraternité, sont également disponibles pour aller de l'avant.

III.1. LA VOLONTÉ DE MIEUX VIVRE ENSEMBLE

Paradoxalement, l'envie d'agir ou d'échanger avec des personnes différentes a progressé depuis 2019. À l'époque, 70 % des personnes sondées exprimaient ce désir, et en 2022 ce sont 79 % du panel qui souhaitent une évolution dans ce sens. Ainsi, à la question sur ce que chacun serait prêt à faire pour aider ses voisins, on retrouve une adhésion majoritaire pour quasiment l'ensemble des items proposés.

La peur et la méfiance n'empêchent donc pas les Français d'aspirer à plus de lien social et de rencontres fraternelles. D'ailleurs lorsqu'on interroge le panel sur ce qui les empêche d'agir avec des personnes différentes, ce n'est pas la peur qui arrive en tête de liste, qui ne concerne que 7 % du panel. Le trio gagnant est le manque d'occasions (45 % du panel), le manque de temps (30 % du panel), l'absence de structures ou de lieux qui provoquent ces moments de rencontres (20 % du panel).

Enfin, un dernier chiffre nous permet d'être optimistes sur notre capacité à comprendre l'autre. En effet, en cas de désaccord, 68 % des personnes interrogées chercheront avant tout à questionner leur interlocuteur pour essayer de comprendre son point de vue, résultat qui a augmenté de 2 points depuis l'année dernière. Ce résultat est d'autant plus notable qu'il marque une différence profonde avec l'évolution du débat politique en France, plus porté sur la confrontation que sur le dialogue.

III.2. UNE FRATERNITÉ QUI SE TISSE D'ABORD À L'ÉCHELLE LOCALE

L'ensemble de ces résultats me en lumière les contradictions entre les aspirations et les actions. C'est pourquoi la reconnaissance du rôle primordial du maire est importante. En effet, 60 % des personnes interrogées dans ce sondage pensent que le maire agit suffisamment pour encourager la fraternité, le lien social et le vivre-ensemble au quotidien dans sa commune. Ce chiffre permet de mettre en lumière le fait que la construction de la fraternité dans notre pays se joue au niveau local, que ce soit dans les métropoles, les petites villes ou en milieu rural.

Ce constat se vérifie lorsqu'on interroge nos concitoyens sur les lieux dans lesquels ils interagissent avec d'autres habitants. Ce sont pour 38 % des personnes interrogées ces lieux sont principalement les commerces de proximité, les cafés et les marchés. Ce chiffre est intéressant à relire à la lumière des polémiques actuelles autour du phénomène du e-commerce et des "dark stores" qui envahissent les territoires et menacent le commerce de proximité.

Enfin, ce qui ressort particulièrement dans cette enquête, ce sont les propositions sur la reconstruction du lien social émanant des personnes interrogées elles-mêmes. Pour 31 % d'entre elles, il faudrait créer et faciliter des occasions de convivialité entre les habitants, comme les journées citoyennes ou les repas de quartier par exemple. Pour 22 % du panel, il faudrait soutenir et ouvrir plus de lieux de rencontre au plus près des gens. Il est intéressant de souligner ici la manière dont les Français perçoivent d'abord la fraternité sous l'angle de la convivialité. Enfin, il faut noter la diversité des réponses aux autres propositions, qui montre l'intérêt croissant de la population pour des formules volontaristes de reconstruction des liens sociaux.

Cette aspiration de nos concitoyens à renforcer les conditions d'un meilleur vivre-ensemble est essentielle. Mais une simple aspiration n'est pas suffisante pour rétablir concrètement des liens d'écoute et d'entraide entre les habitants. C'est pourquoi il est grand temps de recueillir, comme le Labo de la Fraternité et ses partenaires s'y attachent, toutes les expériences créant et valorisant les liens entre générations (comme Kawa, la Fabrique du Nous, ou Outil en mains), entre cultures, entre voisins etc. Et c'est dans cette direction que les maires semblent de plus en plus nombreux à s'engager. C'est d'ailleurs tout l'enjeu de la Journée nationale de la Citoyenneté et de la Fraternité.

DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE À LA HAUTE COUTURE

LE CHEMIN EXCEPTIONNEL DE SAMI NOURI



Sami Nouri, jeune d'origine afghane, est en train de devenir une figure de proue de la haute couture à 26 ans, comme John Galliano ou Jean-Paul Gaultier avant lui. Le chemin reste encore long, mais il semble armé d'une immense force due à l'extraordinaire expérience qu'il a vécue en passant du stade d'enfant abandonné dans des circonstances abominables, au statut de mineur non accompagné qui lui a offert toutes les chances d'un bel avenir. À un moment où les reportages se multiplient sur certains dysfonctionnements de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), il n'est pas sans intérêt de montrer la face lumineuse de la protection de l'enfance.

Le Jas : Comment vous êtes-vous retrouvé en France et quel a été votre premier contact avec l'ASE ?

Sami Nouri : Je suis né, pour mon malheur, à Mazâr-e Charîf dans le nord de l'Afghanistan, sous le joug des talibans, en 1993. Mon père, Abas Nouri, qui était commerçant et humaniste, refusait la dictature des talibans et leur racket. Les talibans ont alors enlevé mon frère aîné en représailles, et quand ils l'ont rendu à mes parents, il est mort de ses blessures dans les bras de ma mère. Mon père a alors décidé de fuir ce pays en passant par l'Iran et la Turquie avec l'espoir de pouvoir un jour reconstruire notre vie en Europe. Mais ce chemin n'a pas été facile puisque ma famille a dû me confier, seul, à un passeur pour rejoindre la France. J'avais 14 ans.

Je me suis retrouvé un jour abandonné, sur un banc, à Tours, sans connaître un mot de français, sans savoir où j'étais. Ce sont alors des policiers qui m'ont pris en charge à 2h du matin, avec une gentillesse inouïe,

alors qu'ils ne comprenaient pas un seul mot de ce que je disais. C'est à partir de là que j'ai été pris en charge par les services de protection de l'enfance qui n'ont cessé de prendre en considération ma détresse avec toujours le souci de me donner les atouts pour retrouver un avenir dans ce merveilleux pays d'accueil qu'est la France où j'ai fini, plusieurs années plus tard, par retrouver ma mère et ma sœur, mais pas mon père dont on ne sait plus rien.

Le Jas : Après avoir connu les pires moments que peut connaître une existence d'enfant, que pensez-vous de votre prise en charge par l'ASE ?

S.N. : Les services de l'ASE, mais aussi les enseignants, tous ceux qui ont eu à s'occuper moi, ont toujours été à mes côtés. Ils m'ont soutenu dans chacune de mes démarches ou demandes. Au début, j'ai été placé de foyer en foyer, puis j'ai bénéficié de placements familiaux,

avec des accueillants qui sont devenus une vraie famille. En France, quand on travaille et qu'on fait tout pour s'en sortir, il y a un nombre incalculable de personnes qui peuvent et souhaitent vous venir en aide. C'est une chance extraordinaire dont tout le monde n'a pas toujours conscience.

Cela m'avait d'ailleurs surpris de voir que beaucoup de jeunes dans les établissements où j'ai été pris en charge rechignaient à aller au lycée ou au travail, en préférant glandouiller dans leur chambre ou faire des bêtises dès que les éducateurs avaient le dos tourné. Et je me disais qu'ils ignoraient la chance qu'ils avaient de pouvoir être scolarisés alors que je n'avais connu, durant mon enfance, que des enfants qui travaillaient durement et qui ne rêvaient que d'une chose : aller à l'école. Leur vie se résumait à trois mots : travailler, se nourrir et dormir. Avec une seule demi-journée, le vendredi après-midi, jour de prière, pour se reposer. Je voudrais insister sur un point qui explique que je sois en capacité aujourd'hui de faire un beau métier. Toutes les personnes qui se sont occupées de moi ont toujours cherché à m'aider à réussir à partir du moment où elles avaient découvert mes talents pour la couture. On entend souvent dire que les travailleurs sociaux sont démotivés, moi je ne peux dire que le contraire.

Le Jas : À quelle étape êtes-vous aujourd'hui arrivé dans votre itinéraire menant à la haute couture ?

S.N. : J'ai eu la chance de suivre des cours dans un institut prestigieux, d'être accueilli en alternance chez Jean-Paul Gaultier, d'être aidé par de nombreuses personnes désintéressées pour pouvoir présenter des collections. La dernière a eu lieu à Paris et a eu un grand retentissement. Mais je sais aussi que le chemin de la réussite est encore long et que ma carrière est fragile dans ce milieu tumultueux de la mode et réservé à une élite.

Il me faudra encore faire mes preuves, encore et encore. Et la crise du Covid-19 a bien failli me faire tout perdre. Mais après tout ce que j'ai connu, j'envisage toujours les choses de manière positive et je n'ai plus peur de rien. Et puis, c'est ma plus grande fierté, depuis le 26 juin 2017, je suis né une deuxième fois en obtenant la nationalité française, un pays dont je chéris les valeurs. C'est d'ailleurs pourquoi dans mes créations, je m'applique toujours à leur insuffler un vent de liberté en pensant aux femmes brisées de mon pays d'origine.

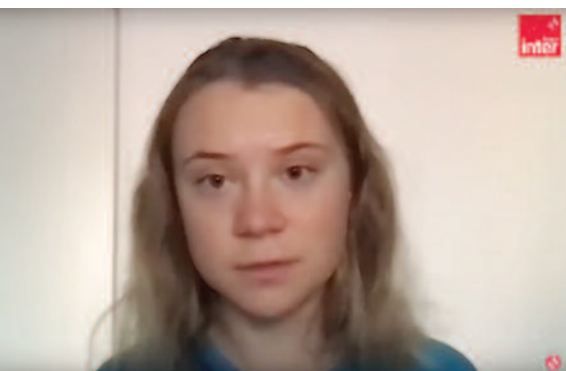
Mon passé m'a construit et c'est aujourd'hui ma fierté. ■



Sami Nouri
échange avec
Karine Senghor,
directrice de
l'Action Sociale
et **Jean-Louis**
Sanchez, directeur
éditorial du *Jas*.

ENTENDRONS-NOUS ENFIN SA VOIX ?

Bien que plus discrète qu'auparavant, Greta Thunberg, aujourd'hui âgée de 19 ans, poursuit avec la même vitalité son combat passionné pour l'adoption rapide d'une politique planétaire, cohérente et urgente. À l'occasion de la sortie du *Grand livre du climat* (KERO), co-écrit avec plus de 100 experts, écrivains, activistes et scientifiques internationaux, elle a donné une interview à *France Inter*, dont nous reproduisons ici des extraits publiés sur le site de *FranceTv.info*.



Greta Thunberg sur *France Inter* le lundi 24 octobre 2022

Greta Thunberg ne se contente pas d'accuser les responsables politiques de "tricher" et de "louvoyer" dans la crise climatique, elle leur reproche aussi de décrire les symptômes de la crise sans en expliquer les causes. C'est, insiste-t-elle, "le plus important" alors que l'on détient aujourd'hui toutes les données montrant le rôle de l'activité humaine sur le climat.

Dans une époque qu'elle qualifie de "particulièrement décisive dans l'his-

toire de l'humanité", la militante considère que "toute la société risque de s'effondrer" faute d'actions réelles. De plus, insiste-t-elle, il faut tenir compte dans les efforts qui seront demandés que "la crise climatique est aussi un sujet d'injustice. Il y a des gens qui sont plus responsables que d'autres".

En effet, selon elle, les pays qui ont le plus contribué à cette crise seront les moins frappés par les effets du changement climatique, alors qu'au contraire, ceux qui y ont le moins contribué vont en souffrir davantage. Elle poursuit son plaidoyer en soulignant que cette crise climatique est d'abord "une crise de l'information qui n'est pas diffusée comme elle devrait l'être" pour sensibiliser l'opinion sur les conséquences dramatiques de la dérégulation climatiques dans les toutes prochaines années. Enfin, elle conclut son argumentation en estimant qu'"on ne pourra changer les choses par la voie démocratique que si les gens sont suffisamment conscients et mobilisés pour mettre la pression sur les dirigeants".



Le grand livre du climat
Éditions KERO

Les savoirs contre le déni

Ce livre n'a rien "d'un coup de com' masquant du vide" écrit dans *Libération* du 26 octobre la journaliste Coralie Schaub. C'est un livre "remarquable, assure-t-elle pour tout comprendre de la crise du climat, de l'écologie et de la durabilité". Les bandes de couleur verticales qui ornent sa couverture représentent la température moyenne à la surface du globe depuis 1600. Une image "saisissante", pour la journaliste qui rappelle que "le Giec estime que le réchauffement planétaire atteindra 3,2°C d'ici 2100". L'ouvrage s'achève par une liste d'actions qui, insiste la journaliste, sont "à notre portée à tous, en tant que société et en tant qu'individus" mais rappelle, avec la jeune militante, que "certains d'entre nous peuvent en faire plus que d'autres" (politiques, médias, célébrités...)"

DES RÉSEAUX



Nos valeurs

Avec l'extension considérable de la vulnérabilité économique, sociale et environnementale, les phénomènes de repli sur soi et de désagrégation de la société peuvent s'amplifier. Notre modèle de solidarité juridique qui doit donc s'adapter pour mieux répondre à toutes les situations doit aussi pouvoir compter sur la mobilisation de toutes les énergies individuelles et collectives. Il est donc de plus en plus important de promouvoir toutes les formes de solidarité et de sociabilité, et de renforcer le sentiment d'appartenance à une même collectivité, en mettant en avant les valeurs d'engagement, de responsabilité, de laïcité et de fraternité. C'est pourquoi les organisations membres du *Cahier des Réseaux* ont décidé d'unir leurs efforts pour mieux faire connaître leurs initiatives prises dans ce sens. Elles se donnent ainsi pour objectif de dépasser les cloisonnements des politiques de solidarité, pour démontrer la possibilité d'une approche globale des problématiques sociétales et environnementales.



LA COMMUNE, "ESPACE NATUREL D'ENGAGEMENT DU CITOYEN"

Depuis la Journée Nationale Citoyenneté et Fraternité du 15 octobre, de nombreux maires signent la Charte municipale de la citoyenneté et de la fraternité portée par l'Odas, affirmant ainsi leur volonté de consolider dans leur commune les liens sociaux et les solidarités de proximité. En Haute-Savoie, le conseil municipal de Faverges-Seythenex a approuvé cette charte à l'unanimité. Dans leur délibération, les élus déclinent concrètement ses engagements et réaffirment leur "engagement à construire les conditions qui impliquent les habitants et favorisent l'exercice d'une citoyenneté active" à travers toutes les politiques municipales et en impliquant l'ensemble des élus, services et partenaires. Extraits de la délibération et témoignage du maire.

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE FAVERGES-SEYTHENEX

Dans un contexte global et national d'essoufflement démocratique et de renforcement des clivages sociaux, économiques, religieux et autres, qui impactent la capacité des usagers à agir pour la cité ; la municipalité de Faverges-Seythenex entend réaffirmer que l'enjeu de la citoyenneté est au cœur des politiques publiques qu'elle met en œuvre.

La commune est l'espace naturel d'engagement du citoyen, c'est en effet dans la proximité (rue, quartier, hameau, ville) que se construit et se réalise la citoyenneté. C'est au niveau local que le potentiel des politiques de citoyenneté est le plus fort, d'autant qu'elles peuvent s'exercer dans toutes les compétences dévolues aux communes qui concernent l'habitant tout au long de sa vie.

Cette présente délibération vise à poser un cadre afin qu'à l'échelle de la commune la citoyenneté prenne tout son sens, permettant à chacun de trouver les voies et les moyens de son engagement.

Il s'agit d'une aventure commune collaborative (habitants, collectivités, institutions, acteurs économiques, associations, corps intermédiaires) dans laquelle chacun détient sa responsabilité dans ce processus d'émancipation citoyenne.

Monsieur le maire souligne que le concept de citoyenneté est à la fois très présent dans la vie quotidienne mais reste souvent flou et peu concret pour les habitants. Aussi est-il essentiel de construire et de faire vivre la citoyenneté par des actions qui donnent du sens et de la reconnaissance à l'engagement de chacun, l'énergie citoyenne étant plus que jamais la ressource indispensable pour réussir les transitions écologiques et énergétiques en cours et améliorer le mieux vivre ensemble.

C'est dans ce cadre, fort des valeurs de partage, de réciprocité, de solidarité, de fraternité et de responsabilité et faisant nôtre l'idée que "l'on ne naît pas citoyen, on le devient". La municipalité encourage et accom- pagne le processus de développement

de la citoyenneté par l'ensemble des actions ci-après rappelées, étant précisé que la liste n'est pas exhaustive et que chacune des actions dispose d'outils, de conventions, de règlements et de procédures opérationnelles adaptées.

Il convient de citer :

- la création d'un poste chargé de citoyenneté ;
- l'organisation de la Journée citoyenne ;
- le budget participatif ;
- la création d'une plateforme participative "enjeux citoyens" ;
- l'élaboration d'une charte de la citoyenneté à la commune de Faverges-Seythenex ;
- la cérémonie de remise des cartes d'électeurs aux jeunes de la commune.
- les axes ciblés du PEDT (Projet Éducatif Territorial) sensibiliser et éduquer à la citoyenneté ;
- la reconnaissance des droits culturels des citoyens dans leurs diversités ;
- les réunions publiques d'information et d'échanges ;

- les groupes de paroles (consultation des habitants).
Monsieur le Maire indique que cet engagement de la commune à

agir pour la citoyenneté nous amène très naturellement à approuver la Charte municipale de la citoyenneté et de la fraternité jointe à la présente

délibération, proposée à l'ensemble des mairies à l'occasion de la journée nationale du 15 octobre." ■

TÉMOIGNAGE

“Engager notre commune dans le développement de la citoyenneté active”

Jacques Dalex, maire de Faverges-Seythenex



© DR

Engager la commune dans le développement de la citoyenneté, c'est très précisément rappeler à chaque citoyen que rien ne peut se faire sans lui, que la participation active de chacun est nécessaire, indispensable. Nous ne sommes, nous les élus, que les représentants de ce peuple citoyen, il nous faut donc, chaque fois que c'est possible, le questionner sur sa volonté, s'assurer que nous sommes en phase, que nous nous sommes bien compris.

C'est un mouvement de va et vient, d'aller-retour. L'élu avance, se saisit du problème, recherche des solutions. Mais s'il oublie le citoyen qui lui a donné mandat, le décrochage survient, l'élu n'est plus porteur d'un projet collectif, l'incompréhension naît, le désintérêt des citoyens pour la chose publique intervient.

En proposant une délibération au conseil municipal, le maire interpelle à la fois le conseiller municipal, pour que celui-ci ne s'installe pas dans la routine, mais plus largement l'ensemble des citoyens sur la dimension éminemment politique de notre action.

Les principaux problèmes qui se posent, dans notre vie communale, ce ne sont pas les nécessités d'infrastructure, sur lesquelles il y a peu de débats et qui font rapidement consensus. Le plus souvent il s'agit plutôt de conflits de voisinage, d'incivilités de toutes sortes, d'incompréhensions, de difficultés à accepter l'autre dans sa diversité, son genre, sa culture, sa religion. Notre rôle est de faire vivre le lien social entre toutes les générations, les cultures... qui s'apportent mutuellement beaucoup. Comment améliorer cela ? Pas d'autres solutions avec l'engagement de la municipalité, que la prise de conscience citoyenne, l'éducation des enfants bien entendu, mais aussi des adultes qui, quelquefois, oublient leur rôle d'exemplarité et la fraternité qui devraient tous nous unir.

Retrouvez la Charte municipale de la citoyenneté et de la fraternité sur notre site odas.net.

DANS LES VOSGES, LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT S'ENGAGE DANS LE PROGRAMME *MONALISA*

En 2013, un plan de Mobilisation nationale contre l'isolement des âgés (Monalisa) avait été lancé par l'État pour mieux répondre à l'isolement des personnes âgées. Pour être soutenus, les projets doivent être initiés de façon partenariale localement par une association, un établissement public ou une collectivité. Dans les Vosges, la démarche est portée par la Ligue de l'enseignement 88 et par la fédération départementale de l'association Aide à domicile en milieu rural (ADMR). Et ce sont tous les petits succès du quotidien qui encouragent les acteurs à développer leurs actions.



La ligue de l'enseignement des Vosges a mis en place dans le cadre de Monalisa un atelier lecture entre des personnes âgées et des enfants pour créer du lien intergénérationnel et lutter contre l'isolement des personnes âgées.

La Ligue de l'enseignement a toujours fait de la lutte contre l'isolement des personnes âgées une priorité. C'est pourquoi elle a toujours considéré le pro-

gramme Monalisa (voir encadré) comme particulièrement utile. C'est le cas notamment dans les Vosges où la Ligue de l'Enseignement du département s'est très vite

emparée de cette mission, en partenariat avec l'ADMR. Cela a permis la création de plusieurs équipes citoyennes qui disposent chacune d'un référent et

d'un animateur, soit deux équivalents temps plein.

Chargées d'ancrer et de développer la démarche localement, ces équipes mobilisent d'un côté les collectivités, les associations partenaires, les CCAS et de l'autre, les bénévoles. Signataires d'une charte d'engagement, les bénévoles bénéficient de formations pour être sensibilisés au "mieux vieillir" et d'outils pour agir concrètement, en fonction des besoins des personnes âgées. Car si l'action principale d'un bénévole consiste à rendre visite régulièrement à une personne âgée, elle revêt bien d'autres aspects. Il est un interlocuteur privilégié et parfois un lanceur d'alerte. Cela nécessite de l'accompagner afin de trouver avec lui les bonnes solutions et les bons interlocuteurs. Des rencontres entre bénévoles permettent également des échanges d'expériences et de bonnes pratiques

qui rayonnent au sein des équipes citoyennes.

UN ENGAGEMENT EN PROGRESSION CONSTANTE

En 2020, alors que la crise du Covid-19 oblige à stopper toutes les visites de convivialité, on constate paradoxalement une prise de conscience et une envie d'agir de la part de nombreux habitants. Le nombre de bénévoles, dans le département, passe alors de 60 à 250, avec une pointe à 280 durant le premier confinement. Les bénévoles parviennent alors à maintenir le lien par téléphone, par courrier et via Internet pour certains, ce qui a nécessité une formation aux usages du numérique et du téléphone pour les bénévoles comme pour les bénéficiaires. Cette hausse du nombre de bénévoles s'étant maintenue en 2021, Monalisa 88 a dû se structurer davantage et innover pour mieux aider les collectifs en créant les conditions

pour qu'ils se coordonnent et se nourrissent mutuellement afin de créer un véritable maillage territorial. Toujours dans l'idée de mieux les soutenir, la Ligue 88 travaille actuellement à la création d'un jeu de cartes Monalisa qui permettra un meilleur démarrage des nouveaux collectifs.

Enfin, 2022 est marquée par une évolution en matière de fonctionnement : c'est la Ligue de l'enseignement des Vosges qui porte désormais juridiquement et financièrement la coopération. L'animatrice "Ligue" jusque-là à mi-temps passe à temps plein. Et parallèlement on vise également à créer des passerelles avec les autres secteurs d'activité de la Ligue 88. L'objectif est ici de renforcer sa mobilisation en faveur de l'intergénérationnel : actions avec des accueils de loisirs, soutien à la parentalité...

POUR EN SAVOIR PLUS SUR INTERNET :
www.monalisa-asso.fr

MONALISA AUJOURD'HUI

Monalisa été créée sous une forme associative en 2013 avec le soutien de Michèle Delaunay, alors ministre déléguée, chargée des Personnes âgées. Une création qui faisait suite à une expérimentation initiée par l'association Les Petits Frères des Pauvres pour lutter contre l'isolement des personnes âgées de plus de 75 ans. Leur nombre avait été estimé, à cette époque, à près d'un million et demi.

À la suite d'un rapport de Jérôme Guedj remis le 16 juillet 2020 à l'ancien ministre des Solidarités et de la Santé, Olivier Véran, ce réseau est désormais piloté par la CNSA. Cela favorise notamment une meilleure coordination des actions engagées sur le territoire et la prise en compte, localement, par les Conférences

des financeurs des dynamiques initiées au titre de *Monalisa* par les acteurs locaux, quels que soient leurs statuts.

Neuf ans après son lancement, la démarche est active dans 66 départements sous forme de coopérations territoriales regroupant les divers acteurs de la solidarité sur un territoire (collectivités locales, associations, CCAS...).

Elle a permis l'organisation de plus de 850 équipes citoyennes, dont le nombre a d'ailleurs été multiplié par 2,5 depuis mai 2019. Elles sont composées principalement de bénévoles qui multiplient les initiatives pour briser l'isolement des personnes âgées.

Professionnels de terrain et cadres de la protection de l'enfance

Participez aux prochains webinaires de formation de l'École de la Protection de l'Enfance



Avec les spécialistes les plus qualifiées et reconnues sur ces sujets



Geneviève Avenard, Pr Priscille Gerardin, Dr Marie-Paule Martin-Blachais, Martine Nisse

EXCEPTIONNEL

VIOLENCES SEXUELLES FAITES AUX ENFANTS : mieux détecter en protection de l'enfance, mieux appréhender l'impact de cette détection (sur le système, la victime et son environnement, l'agresseur, la famille,...) pour mieux accompagner les victimes.

Formatrice :

Martine Nisse, co-fondatrice et directrice du Centre des Buttes-Chaumont, spécialisé dans la prise en charge thérapeutique des victimes et des auteurs de violences familiales et extra-familiales, thérapeute familiale.

En présence et avec le témoignage d'une personne concernée.

Webinaire de sensibilisation à la détection des violences sexuelles faites aux enfants destiné aux professionnels de la protection de l'enfance, ou aux autres professionnels en lien avec des enfants.

LES 1000 PREMIERS JOURS : ce qui se joue (sur le plan moteur, psychique, émotionnel) dans la construction de l'individu entre 0 et 3 ans et les enseignements concrets à en tirer dans l'accompagnement des enfants protégés, la construction et le suivi de leur projet de vie.

Formatrices :

Pr Priscille Gerardin, Responsable des unités universitaires de Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent et Chef du pôle de Psychiatrie Enfants et adolescents, CHU du Rouvray.

Dr Marie-Paule Martin-Blachais, Auteure du rapport sur "Les Besoins fondamentaux de l'enfant en Protection de l'enfance", Directrice scientifique de l'école de la protection de l'enfance.

DROITS ET INTÉRÊT SUPÉRIEUR DE L'ENFANT : une responsabilité de tous et de chacun. De quoi parle-t-on concrètement ? Pourquoi et comment mieux les respecter dans les pratiques professionnelles y compris dans un contexte complexe ? À partir d'exemples concrets en protection de l'enfance et d'affaires traitées par le Défenseur des droits.

Formatrices :

Geneviève Avenard, Défenseuse des enfants entre 2014 et 2020.

Dr Marie-Paule Martin-Blachais, Auteure du rapport sur "Les Besoins fondamentaux de l'enfant en Protection de l'enfance", Directrice scientifique de l'école de la protection de l'enfance.



LE 31 JANVIER 2023

10H00-13H00 / 14H00-17h00

Webinaire+ de 6 heures

en visioconférence via Zoom.

Exceptionnel journée en présence de l'une des spécialistes les plus reconnues sur le sujet. Apports théoriques et pratiques avec de nombreux temps d'échange avec les participants.

Tarif : 300 €



LE 9 MARS 2023

10H00-12H30 / 14H00-16h30

Webinaire de 5 heures

en visioconférence via Zoom.

Apports théoriques et pratiques avec au minimum trois temps d'échange avec les participants.

Tarif : 250 €



LE 6 AVRIL 2023

10H00-12H30 / 14H00-16h30

Webinaire de 5 heures

en visioconférence via Zoom.

Avec la présence exceptionnelle toute la journée de l'ancienne Défenseuse des enfants.

Tarif : 250 €

DECouvrez NOS AUTRES FORMATIONS SUR
www.ecoleprotectionenfance.com

Pour tout renseignement, veuillez nous contacter par email à :
inscription@ecoleprotectionenfance.com ou par tél : 01 53 10 24 10



MediAssoc

LA CENTRALE ASSOCIATIVE



En ce moment, faites effectuer un **audit gratuit** de vos contrats assurances santé et prévoyance avec notre partenaire **AGEO** !

Depuis vingt ans, Mediassoc est au côté des associations du secteur qui veulent optimiser leurs achats.

Contrats de prévoyance, téléphonie et Internet, butane, fournitures de bureau... Mediassoc a négocié pour votre association **les meilleures offres grands comptes** et vous accompagne à tout moment dans la relation avec les entreprises partenaires.

Sans adhésion, sans aucune obligation et **entièrement gratuitement**, rejoignez les milliers d'associations utilisatrices de Mediassoc en vous inscrivant simplement sur mediassoc.fr.



MediAssoc

LA CENTRALE ASSOCIATIVE

100% ASSOCIATIF & SOCIAL
SANS MINIMUM D'ACHAT
SANS INTERMEDIAIRE
SANS COTISATION

13 boulevard St Michel - Paris V^e

01 45 86 46 14

<https://www.mediassoc.fr>



Devenons l'énergie qui change tout.

LA SOLIDARITÉ EST LA PLUS BELLE DES ENERGIES.

Être solidaire, c'est aussi lutter contre la précarité énergétique. C'est pourquoi EDF met fin toute l'année aux coupures d'électricité en cas d'impayés de ses clients particuliers*.



PHOTO: P. HENRI / G. B. / 0117

L'énergie est notre avenir, économisons-la!

* EDF va plus loin que ses obligations réglementaires en remplaçant, en dehors de la période de trêve hivernale, la coupure par une limitation de puissance à 1 kVA, sauf impossibilité physique ou technique de limiter la puissance de l'alimentation électrique du logement.